En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOLUME XX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 26 MAI 1948 — No 28

OBSERVATOIRE

L'accent

M. John Fisher, avocat, journaliste, commentateur à la radio, qui a fait de nombreux voyages en Angleterre, en France et ailleurs dans le monde (il était à Prague à la prise de la Tchécoslovaquie par les communistes), qui parle avec aisance les deux langues officielles du pays, a prononcé devant le Junior Board of Trade d'Ottawa une conférence dont le **Droit** nous rapporte quelques extraits.

On se rappelle peut-être que M. Fisher est venu à Edmonton au printemps de 1946 pour assister au congrès national des Chambres de Commerce des Jeunes. Il y a prononcé des paroles sur l'unité nationale, l'égalité entre Canadiens de langue anglaise et de langue française, que nos journaux d'Edmonton se sont abstenus de publier. Ils ont remplacées par quelques banalités qui ne pouvaient faire tort à leurs idées quotidiennes.

A Ottawa, M. Fisher a dit à ses auditeurs qu'il n'y a pas plus de différence entre la langue française du Canada et celle de la France qu'entre la langue anglaise de nos compatriotes et celle de l'Angleterre. "La langue elle-même est identique, la seule différence étant dans l'accent. . . La langue française du Canada est aussi pure que dans toute partie de la France."

Certes, notre langue, surtout dans les provinces où elle est traitée comme une étrangère, n'est pas exempte de fautes grammaticales ni d'anglicismes. Nous devons aussi désigner des objets qui n'ont pas leur équivalent en France. D'où la nécessité d'employer ici des mots qui n'ont pas cours là-bas.

Le même phénomène se produit chez nos compatriotes anglo-saxons. Certains mots de leur langue sont insuités en Angleterre ou y ont un tout autre sens.

Quant à l'accent, en France comme en Angleterre, il n'est pas un, il est multiple. Il existe une différence notable entre l'accent d'un Parisien, par exemple, et celui d'un Marseillais (Bonne Mère!); entre l'accent d'un paysan de Normandie et celui d'un vigneron du Midi. Tous sont pourtant d'authentiques Français. Et quand ils font du **camping** ou qu'ils vont au **music-hall**, ils sont encore français. Les Anglais cultivés leur rendent la politesse. Ils se mettent **en route** pour arriver au petit **rendez-vous**. Ils aiment beaucoup la **gaieté** et les **nuances** françaises.

Pour notre part, nous trouvons que la variété d'accents jette des couleurs dans la vie. Elle contribue, si peu que ce soit, à chasser l'ennui. Mais rien n'est plus amusant que d'entendre ceux qui ne savent pas dix mots de notre langue, parler de l'accent français.

* * *

Une bonne nouvelle

Les deux hebdomadaires de langue française du Nouveau-Brunswick, le **Madawaska** et **l'Evangéline**, le premier publié à Edmunston, le deuxième à Moncton, nous ont annoncé une bonne

(suite à la page 8)



Le Credo du "Parti"

Je crois que la conscience des partisans
N'est pas toujours sur le bon sens;
C'est comme les culottes du roi Dago-
(bert:
Il s'la mettent souvent à l'envers.

* * *

Je crois que les gens d'la politique,
Ça ressemble à des As de Pique:
Ils ont les mains pleines d'atout,
Et se gênent pas d'vous mettre dans
(l'trou.

* * *

Je crois que les partis ont du linge sale,
Et que le laver ça fait pas d'mal.
C'est pour ça que les électeurs,
Les passent souvent dans le r'tordeur.

* * *

Je crois qu'on souffre des mêmes maux,
Chez les hommes comme chez les ani-
(maux:
On finit par crever dans la dèche,
Quand y nous ôte de contre la crèche.

* * *

Je crois qu'astheure ça va si mal
Rapport aux caisses électorales;
Les partis f'raient moins d'tapage,
S'ils avaient chacun leur fromage.

* * *

Je crois que l'troupeau des électeurs
N'est pas mieux que celui des goffeurs.
Pour pas se faire tordre le cou,
Us doivent rester dans leur trou.

Le GOFFEUR

SA SAINTETE PIE XII

Le français, un des plus beaux idiomes qui soient

Paris. — L'Académie française a décerné il y a quelques mois au pape Pie XII sa grande médaille d'or pour la langue française. Elle vient de recevoir du Souverain Pontife une lettre de remerciements ainsi conçue:

"A M. Georges Lecomte, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

"L'estime singulière que, depuis nos jeunes années, nous avons sans cesse nourrie pour la langue française, dans l'usage de laquelle notre goût personnel autant que nos fonctions nous ont de jour en jour confirmé, ne pouvait que nous faire apprécier davantage le très noble geste par lequel l'Académie décidait à l'unanimité, dans sa séance solennelle du 1 décembre 1947, de nous offrir l'exceptionnelle médaille d'or à l'effigie du cardinal Richelieu, son immortel fondateur.

"Nous l'avons reçue avec une réelle émotion qui faisait revivre devant tous les yeux le panorama splendide, les fastes tricentenaires du célèbre institut spécialement créé pour la défense et l'illustration de l'un des plus riches idiomes que Dieu ait donné aux hommes de parler. En effet, on ne louera jamais assez la langue française pour sa clarté, sa précision et sa distinction qui en firent par excellence le langage de la diplomatie et des sciences spéculatives.

"Et cela non par le fait d'une élection arbitraire, car elle est par-dessus tout la langue de l'art, de la littérature et de la poésie, la langue de l'esprit et du coeur.

"C'est surtout à travers vos auteurs classiques que nous l'avions connue, admirée, aimée. Parmi eux, comment ne manifesterions-nous pas, en cette heureuse conjoncture, une secrète préférence pour votre grand Bossuet, le nôtre aussi, pourrions-nous dire, en raison du profit personnel que nous avons tiré de sa fréquentation assidue et fervente? Sans compter que nous trouvons chez lui à un réel degré cet accent de profonde charité que l'on sent vibrer dans la parole de tant d'orateurs sacrés qui honorèrent la chaire française et chrétienne.

"Tel est le réconfort culturel et spirituel que cette précieuse médaille nous apporte, en même temps que le témoignage de la haute et exquise courtoisie, bien française elle aussi, dont vos très dignes collègues, et vous-même, entendez aimablement faire preuve à notre endroit.

"Veuillez partager avec eux les gages sincèrement paternels de reconnaissance et d'attachement, qui se traduisent spécialement par les voeux et les prières que nous faisons, de tout coeur, monter au ciel pour le bonheur et la prospérité de l'Académie française et de ses membres éminents.

"Du Vatican, le 28 avril 1948.
Pie XII".

C'est la première fois, depuis sa fondation il y a trois siècles, que l'Académie française reçoit une lettre du souverain pontife.

L'Europe se relève de ses ruines

New-York. — Hugh Baillie, président de l'"United Press", de retour d'un voyage à travers quatre pays européens, a déclaré que la première impression d'un voyageur est que "l'Europe se remet sur pied".

"Non seulement l'Europe se relève, mais en fait certaines villes comme Paris, Rome et Londres, donnent presque l'impression d'un sursaut", dit-il. Il attribue partiellement cet état de choses au plan Marshall, "en particulier à son effet psychologique".

"En Europe", d'ajouter Baillie, "on sent que les Russes sont contenus. Cela est dû en grande partie au résultat des élections italiennes".

Un autre facteur de l'optimisme européen est la perspective, chez les fermiers, d'une meilleure récolte.

"Et tout cela en dépit des événements de la Palestine", dit Baillie, qui ajouta que ce pays parait aussi éloigné aux Européens qu'aux Américains. Il remarqua que l'on parle beaucoup moins de la Russie dans les pays d'Europe qu'en Amérique.

Chronique fédérale

Débat sur le budget — Il faut payer la dette nationale — Question du logement

Par la British United Press

La session fédérale vient d'entrer dans sa dernière phase par un débat qui s'annonce orageux.

Le ministre des Finances, l'hon. D. C. Abbott, a présenté son discours sur le budget et les députés ont commencé la lutte. L'opposition a manifesté immédiatement une grande agressivité contre le budget du gouvernement. Le critique financier officiel du parti conservateur, M. MacDonnell, a déclenché l'attaque en présentant une motion de non-confiance.

Au sujet du budget lui-même, les observateurs politiques se demandent encore comment le qualifier. Le chef du parti conservateur, l'hon. M. Bracken, l'a décrit comme le budget le plus désappointant jamais présenté au peuple canadien.

Le ministre des Finances a apporté une foule de réponses négatives aux espoirs du peuple canadien de voir les taxes diminuer. Il a refusé de réduire le taux général des taxes, et la taxe d'affaires; il a refusé d'augmenter les exemptions de l'impôt sur le revenu, excepté pour les personnes âgées de 65 ans ou plus. Il a refusé de diminuer la taxe sur le tabac et sur les liqueurs de toutes sortes. Aucun changement important n'a été apporté aux tarifs.

Les diminutions de taxes accordées par le gouvernement (60 millions de dollars pour le prochain exercice financier) comprennent l'abolition de la taxe de vente de huit pour cent sur certaines denrées. Le gouvernement reconnait qu'il ne peut empêcher que cette réduction ne profite surtout aux marchands et non pas aux consommateurs.

Le surplus financier du gouvernement fédéral pour le dernier exercice financier a atteint la somme de 670 millions de dollars. Le gouvernement prévoit un autre surplus de plus de 500 millions de dollars pour l'an prochain.

M. Abbott a aussi enlevé la taxe de vente sur les réveil-matin de moins de dix dollars, la taxe de luxe sur les coutelleries d'argent ainsi que la taxe de vente sur les chaises roulantes et les montres pour aveugles.

Le critique du parti conservateur, M. MacDonnell, a admis que les principes sur lesquels repose le budget fédéral sont sains. Un bon nombre de Canadiens sont de cet avis, tout en regrettant que le gouvernement ait négligé de réduire l'impôt sur le revenu.

Le principe qui semble avoir guidé le ministre des Finances est qu'en période de prospérité il faut garder les taxes à un niveau relativement élevé pour réduire la dette nationale qui, incidemment, s'élève actuellement à près de 16 milliards de dollars, en plus des intérêts. L'an dernier, le gouvernement a réduit cette dette de près de 700 millions de dollars.

On ne prévoit pas que le débat sur le discours du budget soit très long, même s'il est fort animé car tous les députés semblent avoir hâte de terminer la session pour la fin de juin. Il se prolongera cependant, selon toutes probabilités, jusqu'à la fin de la semaine.

Au cours de la semaine dernière, on a assisté au départ de plusieurs députés de la capitale fédérale. Ce sont surtout les députés qui prendront part aux campagnes électorales provinciales et aux élections fédérales complémentaires. Cette diminution du nombre de députés à Ottawa permet de prévoir que les débats de fin de session seront moins longs.

Avant le débat sur le budget, la Chambre des Communes a approuvé un projet du ministre de la Reconstruction d'amender la loi sur le logement. D'après cet amendement, le gouvernement offre une sorte d'assurance-loyer aux compagnies de prêt qui avancent de l'argent pour la construction de maisons de rapport. Les députés C.C.F. et conservateurs ont critiqué ce projet en soutenant qu'il était tout à fait insuffisant pour résoudre le problème actuel du logement.

Le parti C.C.F. a proposé un amendement pour que le gouvernement fournisse une sorte de subsides à la construction de logements à bas loyers. Le ministre de la Reconstruction a soutenu que le projet socialiste ne donnerait pas plus de logements que ne le font actuellement les entreprises privées et le gouvernement. Le projet du parti C.C.F. fut finalement rejeté par un vote de 103 à 30.



Mlle Thérèse Dandurand, de Donnelly, qui vient d'obtenir sa Maitrise en Service social (en anglais: Master of Science in Social Work) à l'Ecole du Service social de l'université de Montréal. C'est un titre très recherché qui exige des cours de théorie et de pratique, de longs examens et la présentation d'une thèse. Mlle Dandurand a satisfait avec succès à toutes ces conditions. Nous sommes heureux d'offrir de chaleureuses félicitations à notre compatriote franco-albertaine.

Marins courageux

Londres. — Quatre Londoniens ont décidé d'entreprendre, le mois prochain, un voyage sans escale d'Angleterre aux Etats-Unis à bord d'un petit navire de 32 pieds de longueur. Le voyage durera 30 jours. Le navire a été construit de telle sorte qu'il ne peut chavirer, ni couler.

La "guerre froide" continue entre les deux principaux groupes de nations

Cadeau du pape à l'empereur

Rome. — En réponse à une requête de l'empereur Hirohito qui désire une photographie du Saint-Père, le pape Pie XII informa l'empereur qu'il lui enverrait non seulement sa photographie mais un film entier. Un correspondant de C.I.P. a appris que le pape a donné instruction pour que le film "Pastor Angelicus" soit traduit en japonais et envoyé à l'empereur. Ce film, on le sait, illustre la vie et l'oeuvre du pape. La demande de l'empereur était accompagnée d'un grand nombre de cadeaux envoyés au Vatican en témoignage de grand respect pour le pape et de l'intérêt porté à la religion catholique.

Censure des films en Ontario

Toronto. — Parmi les films examinés par la censure de l'Ontario, au cours de l'année se terminant le 31 mars dernier, 13 pour cent ont été jugés mauvais pour les enfants. Le rapport annuel de la Commission des censeurs annonce que ces films pouvaient être présentés au public à condition qu'il soit précisé dans la publicité qu'il s'agissait d'un spectacle pour adultes. "Cependant, déclare le président de la censure ontarienne, O. J. Silverthorne, plusieurs propriétaires de théâtres ont ignoré cette demande. Ils ont été prévenus qu'une action serait intentée contre eux s'ils continuaient à l'avenir."

La politique des Nations unies permet aux Juifs et aux Arabes de se massacrer

Par Maurice DAGENAIS
de la British United Press

Le problème de la Palestine reste l'un des plus aigus qui aient été soumis à l'attention des Nations unies. Il démontre la fragilité de la paix internationale et aussi la faiblesse des Nations unies en face des problèmes sérieux.

Les Arabes et les Juifs se livrent un combat sans quartier sous le regard impuissant des Nations unies qui se divisent encore sur les principes à appliquer.

La bataille est le résultat d'une décision de l'ONU de partager la Terre Sainte en Etats arabe et juif. L'organisme mondial n'a pas su, par la suite, faire respecter cette décision en faisant comprendre que la situation de la Palestine présente un danger pour la paix internationale.

Les Etats-Unis ont proposé de prendre une attitude rigide et forte envers les belligérants, mais l'Angleterre, la France et le Canada ont préféré une politique plus conciliante de sorte que les Nations unies ont dû se contenter d'envoyer un avertissement aux belligérants et de nommer un conciliateur, le comte Bernadotte, pour tenter d'apaiser les deux parties intéressées. On demande, en somme, à ce fonctionnaire de réussir ce que les Nations unies n'ont pas pu faire: arrêter la guerre.

La Palestine pose un problème pour toutes les Nations unies, mais elle sert encore à creuser davantage le fossé qui sépare l'ouest de l'est.

La Russie qui a appuyé la politique américaine de forcer les Arabes et les Juifs à déposer les armes et qui a également reconnu le gouvernement d'Israël, immédiatement après les Etats-Unis, critique maintenant Washington.

Les propagandistes moscovites prétendent que le président Truman a décidé de reconnaître Israël dans un seul but électoral: gagner l'appui des votes juifs aux Etats-Unis.

Moscou accuse également l'Angleterre de soutenir la guerre en Terre-Sainte avec ses envois d'armes et en permettant à des officiers britanniques de combattre avec les Arabes.

D'autre part, les occidentaux craignent que la Russie cherche à réaliser le rêve politique de plusieurs générations de Tsars, de s'infiltrer dans le Proche-Orient pour devenir une grande puissance méditerranéenne. L'Angleterre pourrait s'inquiéter d'une telle situation, car elle tente de ménager les sympathies arabes afin de pouvoir maintenir des lignes de communication et se ravitailler en pétrole.

En dépit de ces divergences, Moscou a voulu donner au monde l'impression que le gouvernement russe était inspiré par une idéologie pacifiste.

A cette fin, le gouvernement soviétique a déclenché une offensive de propagande intense et très habile. Molotov et Staline ont annoncé leur prétendu désir d'en venir à une entente avec les Etats-Unis et de mettre fin à la "guerre froide" actuelle entre les pays civilisés et le bloc communiste.

Les chefs soviétiques ont proposé des pourparlers directs avec les autorités américaines. Ces dernières ont répondu qu'elles attendent que Moscou prouve sa sincérité par des actes réellement pacifistes et conciliants, au lieu d'obstruer l'oeuvre de paix des Nations unies et de provoquer les puissances occidentales.

Les ministres des Affaires étrangères de l'Angleterre et des Etats-Unis soutiennent que Moscou n'a rien fait dans ce sens et représente, au contraire, le seul danger à la paix mondiale.

On l'a constaté d'ailleurs immédiatement après l'offre de conciliation de Moscou.

Immédiatement la Russie a critiqué Londres et Washington comme des ennemis, au sujet du problème palestinien.

De plus, en Allemagne, les autorités communistes ont proclamé qu'elles ne respecteraient pas l'interdiction américaine pour empêcher les communistes de faire de la propagande en faveur de l'unité nationale du Reich dans le secteur américain de Berlin.

Les autorités d'occupation américaine ont dû fermer leur frontière aux Russes, à l'exception d'un seul poste de contrôle, pour arrêter cette propagande hostile aux Américains.

C'est à cause de cette contradiction entre les paroles pacifistes de Moscou et les actes hostiles des communistes que Washington a refusé de discuter la conciliation avec les chefs russes. D'ailleurs, le président Truman et le secrétaire d'Etat Marshall ont fait savoir aux Russes qu'il leur serait toujours possible de soutenir leur prétendue politique de paix aux Nations unies ou aux autres organismes internationaux.

Des élections générales auront lieu dans trois provinces durant le mois de juin

Frédéricton, N.-B. — Les citoyens du Nouveau-Brunswick voteront le 28 juin prochain pour élire cinquante-deux députés.

Le premier ministre McNair avait déclaré à la fin de la session que des élections générales auraient lieu, mais il n'en avait pas donné la date.

La date a été annoncée après une réunion du cabinet.

La législature, dissoute la semaine dernière, comprenait 48 députés, mais un remaniement des comptés, fait en 1946, en a porté le nombre à 52.

Le gouvernement libéral, élu en août 1944, obtint 36 des 48 sièges, tandis que l'opposition officielle, dirigée par Hugh MacKay, en gagnait onze. Un indépendant fut élu.

On ne sait pas encore combien de sièges seront disputés par chacun des partis. Mais on croit que les libéraux et les conservateurs auront des candidats à tous les sièges, tandis que le parti C.C.F. a déclaré qu'il aurait des candidats dans la majorité des comtés.

Au cours des quatre élections complémentaires qui ont eu lieu depuis les élections générales de 1944, trois libéraux furent élus par acclamation et un indépendant, Claude Beely, enleva le siège du comté de St-Jean, détenu jusqu'ici par un conservateur.

La seule candidature assurée à l'heure actuelle est celle du premier ministre McNair. Quand il annonça des élections générales à la fin de la session, il fit entendre clairement qu'il dirigerait son parti dans cette campagne électorale.

Le jour de la mise en nomination n'a pas encore été choisi mais on croit que ce sera entre le 13 et le 23 juin.

Régina, Sask. — Le premier ministre T. C. Douglas a annoncé que des élections générales auront lieu en Saskatchewan jeudi, le 24 juin.

Le premier ministre a dit dans un discours à la radio que le peuple de la Saskatchewan "décidera s'il veut retourner à la misère du passé ou réélire un gouvernement qui se lie à une politique de liberté dirigée qui à tous apportera la sécurité et à notre province, le progrès".

M. Douglas dit que le temps était arrivé pour la province de prendre une décision.

Le parti C.C.F. qui conquit le pouvoir en 1944, détient maintenant 47 sièges à la législature provinciale. Il y a cinq députés libéraux et trois représentants de l'armée, mais cette représentation cessera avec le parlement actuel.

M. Douglas dit qu'avant l'élection de son parti en 1944, il s'engagea à se présenter de nouveau au peuple après quatre années.

Le gouvernement entendait d'abord fixer l'élection au 15 juin, mais "l'inondation et les semailles tardives ont imposé de reporter les élections à quelques jours plus tard".

Presque tous les candidats ont déjà été choisis. Les libéraux et le parti C.C.F. ont des candidats dans pratiquement toutes les circonscriptions tandis que le Crédit Social en a dans 32 comtés.

C'est la troisième élection générale provinciale au Canada pour l'été. L'Ontario votera le 7 juin et le Nouveau-Brunswick le 28 juin.

De nouveaux traités seraient nécessaires

Ottawa. — Le ministre des Affaires extérieures, M. Saint-Laurent, a dit aux Communes que, si Terre-Neuve se joint au Canada, il faudra signer de nouveaux traités avec les Etats-Unis concernant les trois bases américaines établies sur cette île.

Les Terreneuviens se prononceront le 3 juin prochain sur la question de leur union avec le Canada.

M. Saint-Laurent a expliqué que les Etats-Unis avaient signé un bail de 99 ans, en 1941, pour ces trois bases établies à Saint-Jean, Argentia et Stephensville. Ces baux représentent une entente entre les Etats-Unis, Terre-Neuve et le Royaume-Uni. Tout changement de statut de Terre-Neuve changera que certaines clauses de ces traités soient changées.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

G.-O. Bouliane, Mallaig, Alta

Mme Hector Ouimet, Bonnyville, Alta

Arthur Chauvette, McLennan, Alta

Philippe Chénard, Tangente, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Construction de nouvelles écoles

Montréal. — L'hon. Omer Côté, secrétaire de la province, a annoncé à Montréal, que son ministère venait de mettre au point un programme, soit le plus vaste jamais entrepris à date dans la province, prévoyant la construction d'écoles primaires pour une somme de $12,000,000. "Le gouvernement provincial," a-t-il dit, "voit à ce que des écoles primaires soient construites partout où le besoin s'en fait sentir. Nous élèverons de ces édifices modernes, à l'épreuve du feu dans tous les districts de la province".

Le gouvernement britannique renoncerait à ses nombreux projets d'étatisation

Scarborough, G.-B. — Les chefs du parti travailliste de Grande-Bretagne ont réalisé une volte-face complète quant au programme d'étatisation des industries du pays et réclament aujourd'hui une politique d'appui à l'industrie privée. L'occasion de cet énoncé d'une doctrine nouvelle a été le 47e congrès annuel du parti, tenu à Scarborough.

Le président du parti, le ministre de la guerre Emmanuel Shinwell, a jeté une première lueur sur ce changement en annonçant, dans une entrevue, que le programme d'étatisation est déjà à peu près complété et que le gouvernement n'est pas encore décidé à nationaliser les aciéries, malgré sa promesse électorale de 1945. Ce qui semble retenir le cabinet à cet égard est le fait que les fabricants d'acier ont réussi à relever leur production depuis quelque temps, tandis que les mines de charbon déjà étatisées voient la leur diminuer.

Le premier ministre adjoint Herbert Morrison a été encore plus explicite que M. Shinwell. "Il ne sert à rien, a-t-il dit aux congressistes, de voter des lois et créer de nouveaux organismes, si ceux-ci n'aident pas à produire une plus grande richesse.

C'est maintenant aux citoyens de répondre à la législation que nous avons fait adopter en manifestant un nouvel esprit d'entreprise et en tentant un nouvel effort. Nous avons déjà tiré copieusement sur le compte de nos ressources naturelles. Il faut réaliser une production industrielle, nettement plus considérable qu'elle n'est maintenant. N'allons pas croire que nous ferons face à l'échéance simplement en tondant les capitalistes d'encore un peu plus près ou en cherchant une autre voie de raccourci. Le travaillisme est maintenant parvenu à ce stage qui a vu l'échec de tant d'autres mouvements révolutionnaires précédents; et nous devons éviter d'y sombrer comme eux."

Dans son discours au congrès du parti travailliste, le premier ministre, Clement Attlee, a déclaré: "Une société, qui veut se rendre plus démocratique en employant des méthodes qui ne le sont pas, perd bientôt son esprit démocratique même et le bénéfice des progrès déjà réalisés en cette voie, car les méthodes employées pour atteindre le pouvoir sont généralement conservées, le succès une fois obtenu. Nous avons déjà pu voir que, quand on veut atteindre un but populaire en employant des procédés non démocratiques, le retour à la démocratie est sans cesse remis à plus tard avant d'être entièrement répudié par le gouvernement."

Londres. — Un membre du gouvernement britannique laisse prévoir que le cabinet Attlee présentera à la prochaine session du parlement un projet de loi sur le contrôle des aciéries qui différera nettement des mesures déjà adoptées pour les autres industries maintenant étatisées en Grande-Bretagne. Cette loi laisserait en place les organes actuels de direction de l'industrie anglaise de l'acier, groupés dans la British Iron and Steel Federation et se contenterait de les faire surveiller par un bureau supérieur gouvernemntal chargé seulement d'établir une politique générale de l'industrie.

Assez bizarrement, si cette loi est approuvée, elle suivra en somme la ligne des réclamations faites par le député travailliste Alfred Edwards, de Middleborough-East, qui vient d'être expulsé du parti pour s'être objecté à l'étatisation des aciéries sur le même pied que les autres industries. A son dire, le gouvernement aurait mieux fait de procéder selon la politique de l'entreprise privée qui est d'acheter une part du capital-actions et d'employer son titre de propriété à justifier son intervention dans l'industrie.

A leurs frais

Genève. — L'Organisme international des réfugiés a retiré sa protection à tout mouvement de réfugiés juifs vers le nouvel Etat d'Israël.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Rédacteur adjoint: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe. $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 26 MAI 1948

Pour faire un bon ménage

L'un des malheurs de notre temps, c'est que la science a tué la sagesse. Les formules savantes dont nous accablent les spécialistes, ont fini par jeter aux oubliettes les phrases simples, facilement intelligibles, où les peuples avaient résumé les vérités du sens commun et l'expérience des siècles. Le slogan a bien la prétention de remplacer le vieux dicton populaire, mais le slogan n'est qu'un produit des officines commerciales ou politiques, une sorte d'opium qui empêche d'observer et de penser.

Telles sont les réflexions, assurément un peu démodées, qui nous sont venues spontanément à l'esprit en fermant le livre de l'abbé G.-A. Levasseur sur le "Secret du Bonheur conjugal".

Aujourd'hui, on répète un peu partout que la dignité du mariage est profanée, que la vie domestique court à sa ruine. La diffusion des erreurs sur le mariage et la corruption des moeurs, ajoute-t-on, rendent extrêmement difficile ce qu'on appelait autrefois un heureux ménage.

Que fait la science devant cette situation qui apparaît à quelques-uns désespérée? Elle essaie en hâte ses remèdes, elle tâche de faire des miracles. L'an dernier, nous lisions dans un magasine le récit de l'un de ces miracles qu'elle multiplie autour de nous.

Des mariés malheureux, attirés par la réclame, s'en allèrent consulter un psychanalyste qui les soumit à une série de minutieuses et savantes interrogations. Après plusieurs entrevues, il finit par faire sortir des profondeurs inexplorées de leur être les motifs de leur antipathie mutuelle. Grâce au concours de trois ou quatre sciences, il put rétablir l'harmonie et les époux retournèrent à leur foyer, vide d'enfants, avec la certitude d'y trouver, enfin, la paix. Quinze jours plus tard, le mari était étendu sur le tapis du salon. **Knock out.**

Très souvent, des milliers de fois chaque année, c'est des tribunaux de divorce qui prononcent le **Technical Knock out.**

Voilà la science.

La sagesse, elle, affirme simplement qu'il vaut mieux prévenir que de guérir. C'est plus facile et ça coûte moins cher.

* * *

Comment prévenir un mariage malheureux et préparer un mariage heureux, c'est tout le livre de l'abbé Levasseur. On en devine tout de suite le caractère pratique. Il ne dispense donc pas de lire des ouvrages plus élaborés sur les mêmes sujets, il invite même à le faire.

Dans un style clair et vivant qui sent parfois la recherche de l'effet atomique (le style, c'est l'homme), l'auteur corrige certaines erreurs courantes sur le mariage et l'amour humain, il dénonce les ennemis du bonheur conjugal, il indique les conditions nécessaires et suffisantes de l'assurer.

Nous voudrions souligner à l'attention le chapitre deuxième qui s'intitule: "Plus de mariés que d'heureux???" Ce qui en fait la valeur, ce ne sont évidemment pas les trois points d'interrogation qui suivent le titre; c'est le rappel du plan divin du mariage, aujourd'hui trop méconnu et même méprisé.

Le mariage n'a pas été institué ni restauré par les hommes, mais par Dieu. Il est donc indispensable de le ramener à sa source primitive, à l'idée même de Dieu pour en comprendre la nature et la beauté. C'est le premier moyen de le rétablir dans son état normal, de l'ordonner à sa fin qui est, en même temps que la procréation des enfants, la sanctification et le bonheur des époux. Le malheur ne vient pas de Dieu, mais de l'orgueil et de la malice des hommes qui ont voulu corriger la sagesse et l'amour de Dieu. Il n'est donc pas exagéré d'écrire que le malheur en mariage est antinaturel et antichrétien.

* * *

Il ne suffit pas, cependant, de connaître la nature et les lois divines du mariage pour faire un mariage heureux. Il y faut une préparation morale qui commence, pour ainsi dire, avec la vie.

"De fait, écrit Pie XI dans son encyclique sur le mariage, on ne peut nier que le solide fondement d'un mariage heureux et la ruine d'un mariage malheureux se préparent déjà dans les âmes dès le temps de l'enfance et de la jeunesse. Car ceux qui avant le mariage se cherchaient égoïstement en toutes choses, qui s'abandonnaient à leurs convoitises, il est à craindre qu'ils ne restent dans le mariage pareils à ce qu'ils étaient avant le mariage; qu'ils ne doivent récolter aussi ce qu'ils auront semé: la tristesse du foyer domestique, les larmes, le mépris mutuel, les luttes, les mésintelligences, le mépris de la vie commune ou encore, ce qui dépasse tout le reste, qu'ils ne se trouvent eux-mêmes avec leurs passions indomptées."

M .l'abbé Levasseur ne fait donc que résumer l'enseignement du pape quand il écrit que la qualité des époux de demain est déterminée en grande partie par l'éducation de l'enfance et de la jeunesse d'aujourd'hui. Quant aux moyens pratiques qu'il propose pour parfaire cette éducation, ils ne sont pas tous d'égale valeur, ils ne trouvent pas même application dans tous les milieux. On pourra même à l'occasion leur apporter quelques corrections.

Ainsi, par exemple, quand il attribue à "l'école l'obligation d'assurer certaines tâches dont les parents s'acquittaient dans le passé" (p. 66), il semble oublier que bien des écoles sont loin d'être de tout repos au point de vue religieux et moral. On ne pourrait sans grave imprudence leur laisser le soin de préparer les époux de demain. D'ailleurs, si religieuse et morale soit-elle, l'école ne remplacera jamais le foyer pour certaines tâches éducatives; les parents auront toujours le devoir de travailler personnellement à la formation morale de leurs enfants, de les renseigner à temps sur les choses du mariage. Si le foyer a besoin d'être réformé à ce sujet, eh bien! qu'on le réforme, mais qu'on n'aille pas le remplacer par l'école. On ne répare pas les fondements d'un édifice en clouant des bardeaux sur le toit.

Il ne serait pas moins dangereux de confondre instruction et éducation. Même si elles ont entre elles des relations, elles restent cependant distinctes. L'auteur a malheureusement brouillé cette distinction (pages 66 et ss.). Ses quelques envolées sur les bienfaits de l'instruction ne vont pas au but; elles tombent à plat. Au Canada, la partie de la population qui se vante de posséder la plus haute instruction, est celle qui compte le plus grand nombre de foyers vides et brisés. C'est un fait encore que des gens instruits sont des débauchés et des brutes, et qu'on trouve chez bien des gens qui n'ont reçu qu'une instruction primaire, une grande délicatesse de sentiments, une pureté et une grandeur d'âme incomparables.

Le désir de défendre certains points de vue ne doit pas nous empêcher de voir la réalité.

* * *

Le mariage requiert aussi une préparation immédiate.

"Le choix soigneux du futur conjoint y importe au plus haut point. C'est de ce choix, en effet, que dépend en grande partie le bonheur ou la disgrâce du mariage, chaque époux pouvant être un aide puissant, ou un grand péril et un grand obstacle, pour la pratique de la vie chrétienne dans le mariage. C'est durant toute la vie qu'un mariage imprudent serait une source de chagrins. Aussi les jeunes gens qui se destinent au mariage devront réfléchir mûrement avant de choisir la personne avec laquelle ils devront ensuite passer toute leur existence" (Encyclique sur le mariage). Parmi les moyens de faire un choix prudent, le pape recommande la connaissance mutuelle des conjoints, la prière, la pureté d'intention, les conseils des parents.

Nous croyons que le livre de l'abbé Levasseur aidera beaucoup à faire le choix d'un conjoint selon la prudence chrétienne. Le chapitre sur les fréquentations propose une suite d'observations pleines de bon sens et de sagesse.

* * *

Une dernière remarque.

A deux ou trois reprises, l'abbé Levasseur parle des "Cours de Préparation au Mariage" du centre catholique de l'université d'Ottawa. Ces cours sont fort bien faits; ils ont été préparés par des personnes compétentes, ils couvrent à peu près tous les aspects du mariage. En plusieurs parties du Canada, ils continuent à obtenir un immense succès. On les utilise, dans leur version anglaise et avec quelques adaptations nécessaires, aux Etats-Unis et en Angleterre.

Pourquoi pas aussi chez nous, en Alberta? On pourrait commencer dans nos centres plus peuplés, où il est relativement facile de faire appel, pour certaines parties des cours, à un médecin ou à une garde-malade catholique. On peut être assuré que le bien serait contagieux. Le livre de l'abbé Levasseur est une excellente préparation à ces cours. On devrait le mettre entre les mains de nos jeunes qui songent à se marier et même de ceux qui n'ont pas encore tout à fait oublié la lune de miel.

Le bonheur conjugal est un si grand bien qu'il vaut la peine de l'assurer.

S. P.

En lisant les journaux

Les accidents de la route

GAZETTE DES CAMPAGNES. — La route est encombrée comme jamais de véhicules rapides, puissants et, dans une mesure générale, chargés à pleine capacité, puis lancés à des vitesses folles. Les camions modernes font la nique aux autos de tourisme qui ne sont pas de grande classe. Les autobus, même, ne se gênent pas pour avertir et dépasser, en coup de vent, l'automobiliste qui file pourtant "à cinquante milles!. . ."

Ajoutons que les chauffeurs d'autobus sont bien choisis, et assez sévèrement instruits. Aussi, les accidents sont très rares.

Il n'en est pas de même des camionneurs qui voyagent à des heures assez souvent prolongées, manquant de sommeil, et manquant parfois de toutes leurs facultés, soit par besoin de repos, ou. . . d'eau fraîche!

Les automobilistes ne sont guère plus prudents. Aussi, lisez les journaux. On se tue à qui mieux mieux.

Pour sauver des vies? Non.

Pour secourir le prochain en danger? Non.

Pour des oeuvres de charité corporelle ou spirituelle? Non.

Non, non et non. On se tue, parce qu'on veut aller plus vite que son voisin de route, qu'on veut montrer qu'on "connaît ça", qu'on est "capable".

On se tue pour rien, par vanité!

Pourquoi ne mettrait-on pas sa vanité à conserver la vie du prochain, et. . . la sienne aussi?

"Il n'échappera à personne combien ont de force pour le bien et pour le mal, principalement en nos temps, les journaux et autres publication de ce genre".

'Que ce ne soit donc pas l'une des moindres sollicitudes des catholiques que de combattre avec ces armes pour la défense de la religion catholique".

Léon XIII

Un centenaire

La reconnaissance officielle de la langue française

Nous célébrons cette année le centenaire de la reconnaissance officielle de la langue française au Parlement canadien. C'est en 1848, en effet, que le Parlement impérial consentit enfin à abroger la clause de l'Acte d'Union qui proscrivait l'usage du français à la Législature des Canadas-Unis.

Lorsque le gouverneur, lord Elgin, vint donner lecture du discours du trône en français à l'ouverture de la session de 1849, il ne faisait sans doute que consacrer officiellement une tradition que nos parlementaires avaient imposée de haute lutte depuis la première session de l'Assemblée législative du Bas-Canada en 1792. La clause vexatoire de l'Acte d'Union n'avait même pas réussi à interrompre cette tradition. La Fontaine avait prononcé en français son premier discours à la Législature en 1842 pour protester solennellement contre la proscription de notre langue. Et c'est précisément après son retour au pouvoir en 1848 que le Parlement impérial se décidait à satisfaire la première des réclamations qu'il avait formulées six ans plus tôt.

L'Acte de l'Amérique Britannique de 1867 reconnut le caractère officiel de la langue française, mais la formule adoptée par les Pères de la Confédération n'était pas aussi claire que l'on aurait pu le souhaiter. L'article de la constitution qui a trait aux langues officielles du Canada ne procède pas par voie d'énumération des usages que l'on fera du français et de l'anglais. Il proclame que l'usage des deux langues est obligatoire dans la rédaction des lois et des débats du parlement et facultatif pour ce qui est des discours prononcés au parlement et des recours aux tribunaux fédéraux.

Cette formule ambiguë, Canadiens français et Canadiens anglais ne l'ont pas toujours interprétée de la même façon. Nous avons toujours interprété l'article selon l'esprit en soutenant que les deux langues étaient également officielles tandis que nos coassociés l'ont interprété trop souvent selon la lettre en prétendant que la seule langue officielle était l'anglais et que le français ne jouissait que de certains privilèges limités définis par la constitution.

Cette lutte pour la reconnaissance des droits officiels de la langue française se poursuit encore, mais nous pouvons dire que nous avons sans cesse gagné du terrain, surtout au cours des cinquante dernières années. Les succès obtenus sont sans doute attribuables en partie aux interventions courageuses de certains de nos parlementaires, mais encore davantage aux protestations répétées de milliers de citoyens obscurs que l'on a souvent voulu tourner en ridicule mais qui n'en ont pas moins servi efficacement le prestige du français au Canada.

* * *

La constitution déclare que l'usage du français est obligatoire dans les textes de lois et les procès-verbaux du Parlement canadien. La clause a toujours été observée si on l'interprète dans son sens restrictif. Comme les Canadiens français n'ont jamais accepté cette interprétation, ils ont soutenu que l'usage du français était obligatoire dans tous les documents publics puisque le gouvernement n'est qu'une émanation du parlement et que les services administratifs relèvent en définitive du Parlement.

La lutte a d'abord porté sur la monnaie et le timbre-poste dont la valeur symbolique et la circulation à l'étranger retenaient particulièrement l'attention. Le timbre-poste bilingue et la monnaie bilingue constituent les deux grands succès remportés par les Canadiens français pendant l'entre-deux-guerres. C'est à l'initiative personnelle de deux anciens ministres disparus, Jacques Bureau et Pierre Véniot, que nous devons le français qui apparait sur le timbre d'accise et le timbre-poste. La monnaie bilingue a fait l'objet de violents débats et de deux mesures législatives, l'une imparfaite votée sur la fin du régime Bennett et l'autre définitive après le retour au pouvoir du gouvernement King. Cette disposition législative vaut pour les billets de banque. Pour ce qui est de la monnaie de nickel ou de bronze, on a éludé la question en utilisant des inscriptions latines ou des mots qui s'écrivent de la même façon dans les deux langues. La francophobie n'en a pas moins trouvé à s'exprimer un jour en gravant subrepticement une inscription anglaise en caractères télégraphiques microscopiques sur l'une de nos pièces de monnaie.

Pour ce qui est des innombrables publications fédérales, la lutte n'est pas terminée, mais la situation s'est sensiblement améliorée. Le nombre des rapports, brochures, communiqués de toutes sortes qui sont imprimés dans les deux langues s'accroît sans cesse. Il arrive encore trop souvent que la version française ne soit disponible que plusieurs semaines ou plusieurs mois après la version anglaise, mais de ce point de vue aussi il y a amélioration. Le Bureau des Traductions compte aujourd'hui un personnel de quelque 125 spécialistes et il continue à recruter des traducteurs compétents.

* * *

Il ne faut évidemment pas se contenter de revendiquer auprès des autres le respect des droits officiels de la langue française, il faut également que nous la respections nous-mêmes en l'utilisant en toutes circonstances dans nos relations avec l'administration fédérale. C'est ici qu'intervient l'usage facultatif du français dont parle la constitution. Ce n'est plus ici une question de droit, mais une question de fait. Les droits que l'on n'exerce pas tombent vite en désuétude comme la chose est arrivée pour le français en Louisiane et pour l'espagnol au Nouveau-Mexique. Si l'usage du français est facultatif ou permis pour les législateurs au parlement, il l'est également pour les contribuables dans leurs relations avec les services fédéraux.

En pratique, le contribuable qui s'adresse en français à un service fédéral est assuré de recevoir une réponse dans sa langue. Il est cependant exposé à certains retards qui proviennent de ce que la lettre et la réponse doivent être successivement traduites étant donné que les fonctionnaires responsables sont en immense majorité anglais et unilingnes. Les Canadiens français ne doievnt cependant pas se laisser rebuter: ils doivent au contraire réclamer un service égal à celui que l'on assure à leurs compatriotes de langue anglaise. Ils ne doivent pas se lasser de réclamer des formules et des documents français, ils ne doivent pas se lasser surtout de réclamer une représentation équitable dans le haut-fonctionnarisme fédéral. Ce sont les fonctionnaires français, lorsqu'ils seront assez nombreux, qui assureront efficacement le respect de la langue française dans l'administration fédérale.

Le Québécois qui visite pour la première fois le superbe édifice construit sur la colline qui domine la rivière pour loger le Parlement canadien est toujours déçu et même déprimé par l'atmosphère anglaise qui l'enveloppe. Il remarque, comme le député de Saint-Maurice-Laflèche, M. René Hamel, le

(suite à la page 3)

Contributions versées par nos paroisses en faveur de l'Association

Nous reproduisons ici pour le bénéfice des intéressés la liste des paroisses avec l'objectif fixé pour chaque centre:

Ballater	(versé $17.00)	25.00
Beaumont	(versé $162.00)	150.00
Bonnyville	(versé $250.00)	250.00
Breynat	(versé $25.00)	25.00
Brosseau		25.00
Calgary	(versé $262.00)	150.00
Castor	(versé $20.00)	25.00
Chauvin		60.00
Cluny	(versé $21.50)	30.00
Codessa	(versé $17.00)	15.00
Cold Lake		40.00
Donnelly	(versé 132.50)	125.00
Eaglesham	(versé $20.00)	15.00
Edmonton:		
Immaculée-Conception		200.00
St-Edmond		50.00
St-Joachim	(versé $303.00)	250.00
Falher	(versé $247.50)	200.00
Fort Kent	(versé $52.50)	100.00
Girouxville	(versé $145.00)	140.00
Guy	(versé $50.00)	50.00
Jean-Côté	(versé $25.70)	50.00
Joussard	(versé $35.00	35.00
La Corey		60.00
Lac-la-Biche Mission	($14.50)	25.00
Lac-la-Biche	(versé $64.00)	25.00
Lafond	(versé $64.80)	100.00
Lamoureux	(versé $38.00)	50.00
Legal	(versé $40.00)	300.00
Mallaig		50.00
McLennan	(versé $100.00)	75.00
Mearns		25.00
Morinville		250.00
Peace River	(versé $10.00)	10.00
Picardville		75.00
Pincher Creek		40.00
Plamondon	(versé $35.25)	75.00
Red Deer	(versé $4.00)	25.00
Rivière-qui-Barre		15.00
Saint-Albert	(versé $42.00)	42.00
St-Edouard	(versé $23.85)	60.00
Sainte-Lina	(versé $29.70)	60.00
Saint-Paul	(versé $300.00)	300.00
Saint-Vincent	(versé $44.00)	60.00
Spirit-River	(versé $30.00)	30.00
Tangente	(versé $54.50)	50.00
Thérien	(versé $15.00)	50.00
Trochu		25.00
Végreville	(versé $52.00)	50.00
Villeneuve	(versé $50.00)	50.00
Vimy	(versé $124.02)	100.00

Un groupe de Canadiens français d'Edmonton-Nord ont versé la somme de $40.00.

Nous sommes assurés que les paroisses qui ont montré une belle générosité l'an dernier, continueront leur bon travail, et que les paroisses qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas fait de contribution, se montreront doublement généreuses cette année.

Comité des finances

EN CHINE

Les missionnaires sont à l'épreuve

Son Exc. Mgr Louis-Prosper Durand, o.f.m., vicaire apostolique de Chefoo, Chine, actuellement en repos au Canada, vient de recevoir de l'un de ses missionnaires la lettre que nous publions ci-dessous. Elle montre les difficultés que la guerre civile apporte aux missionnaires. Plusieurs ont déjà été tués par les communistes; d'autres sont dans des camps de prisonniers ou ont dû quitter leurs missions pour ne pas tomber entre les mains des rouges.

Voici la lettre:

Chine, Tsing-tao,
ce 10 mai 1948

Excellence,

Votre lettre du 29 avril vient de m'être remise, je vous en remercie.

Les nouvelles sont très mauvaises. Fang-tse a été abandonné par les troupes, le P. Kan a pris le dernier avion, il est ici avec le P. Yang, venu de Tsinanfu et le P. Shan. — Les Rouges sont entrés à Fang-tse le 11 avril.

Il y a éu de fortes batailles pour la prise de Weishien, 20 jours de luttes héroïques, mais la ville et le faubourg de l'Est sont tombés. La mission a beaucoup souffert, l'église a sauté, du fait des troupes nationales, car on craignait que les rouges ne se servent des tours pour y installer des mitrailleuses.

Que sont devenus les deux Pères Tchang et le P. Basso? Aucune nouvelle. . .

Maintenant, d'après les journaux, on se bat dans la région d'Idu, Ling-tse, etc. On parle de 100,000 communistes.

Ici les PP. d'Idu sont refugiés à la mission depuis plus de 6 semaines; ce sont les PP. Fabien, Ronfflet, Hilaire, Arnould, Vital, les 2 P. Du, Shia et Tchang. Aucune nouvelle du P. Sauvage, ni des autres prêtres.

Des bruits contradictoires circulent à propos de Che-foo, je crains que les missionnaires ne puissent pas évacuer.

Ici on craint aussi pour Tsing-tao. Les PP. du S.V.D. songent à évacuer pour le sud ou les Philippines. Où? La conservation de Tsing-tao dépend de l'attitude des Américains. Les consuls nous assurent qu'en cas de danger les navires U.S.A. nous prendront à leur bord. Quant à Tsinanfu, on ne sait? Le tout dépend de cette soi-disante bataille à Idu.

Donc instabilité partout. Le P. Arnould va à Nan-kin. Le P. Hilaire à Macao. La mission d'Idu se désagrège. Chacun me reproche d'être revenu. Evidemment ils ont raison, mais qu'y puis-je? Maintenant, que faire? Retourner en France ou en Indo-Chine (pas fameux) ou au Japon? je suis fort indécis. La Chine nous est fermée. Bientôt le sud sera envahi aussi. Voyez ce qui est mieux.

Telles sont, grosso modo, les nouvelles du pays ;pas fameuses, et l'horizon est sombre.

Le P. L.-Marie serait toujours du côté à Mow-ping, les 2 F.M.M. aussi.

Bonjour à tous,

Un des Vôtres

FALHER

(Courrier retardé)

Le 3 mai dernier, les clubs de couture de Falher ont fait l'expérience de leur première journée d'accomplissement. Cette journée fut d'un grand succès.

Sous la direction de Mme Lauzé, les Beavers, Jolly Workers, Dainty Homemakers et les membres du club Needle Craft ont pu terminer leur première année d'ouvrages de couture, groupées en clubs.

Mlle Fraser du département d'Agriculture, et Mlle Connelly, chargée de l'économie domestique du district et qui a organisé les clubs, arrivèrent lundi matin pour juger les travaux faits par les membres.

Dans ce but, on prépara une exposition de leurs travaux dans la salle des réunions. De trois à six heures les portes de la salle furent ouvertes au public.

Après la fermeture de la salle, les membres du club Needle Craft se rendirent au Café Adanac pour y jouir d'un délicieux souper avec nos distinguées visiteuses, Mlles Fraser et Connelly.

A huit heures, les parents et amis se rendirent au sous-sol du couvent pour la partie la plusi importante de la journée. Mlle Fraser put dire seulement quelques mots avant de reprendre le train pour Edmonton. Suivit la parade des modes. Après avoir entendu quelques talents musicaux, nous avons jeté un coup d'oeil sur le passé. M. Gibeau nous adressa ensuite la parole.

Nos jeunes filles étaient un peu nerveuses lorsque Mlle Connelly se leva pour annoncer les gagnantes. La foule acclama lorsque Mlle Pauline Roy, des Beavers, Mlle Bernadette Brodeur, des Jolly Workers, Mlle Henriette Roy, des Dainty Homemakers, et Mme Evette Robertson, du club Needle Craft, furent les heureuses gagnantes. Mlle Isabelle Chalifoux, 2ème gagnante du club Needle Craft, les accompagnera aussi à Vermillion.

Nos félicitations à ces dames et demoiselles.

Après quelques mots de chacune des gagnantes, la veillée se termina par "O Canada".

Les membres des clubs veulent exprimer leur gratitude à tous ceux qui ont aidé à leur succès. Elles souhaitent bonne chance aux clubs de jardinage qui s'organisent pour cet été.

Naissance

A M. et Mme Roland Pelletier est né le 18 mai un beau bébé (il a de qui tenir) pesant sept livres et demie. Le R. Père Patoine, curé de St-Joachim, lui a conféré le baptême samedi, le 22 mai, à l'hôpital de la Miséricorde. Le nouveau chrétien a reçu les noms de Jean-Pierre.

M. Roland Pelletier compte dix ans de bon service à la **Survivance**. Durant la guerre, comme membre de l'aviation canadienne, il séjourna en Allemagne et au Danemark. C'est là qu'il rencontra Mlle Maria Sorra, appartenant à une famille bien connue en Esthonie, que l'occupation soviétique avait chassée de son pays. Il eut la bonne idée de l'emmener avec lui au Canada.

Nous offrons nos félicitations aux heureux parents et nous souhaitons à Jean-Pierre de marcher sur les traces de son père.

MORINVILLE

Notes de voyage

La semaine du 10 a passé rapidement à faire quelques visites aux parents et amis de Montréal, entre autres aux confrères de classe rencontrés au banquet du centenaire. Une visite mémorable de toute façon a été sous forme de causerie intime à la classe de 60 rhétoriciens du collège Sainte-Marie. Croyant passer une demi-heure au milieu des élèves, l'ancien, témoin du cinquantenaire, ne s'arracha de ses jeunes amis qu'à 5h.30, soit deux heures après son entrée, muni d'un "Admittatur" du Père Préfet. C'était la classe de Hamlet et il en fut question, on peut le croire.

Dès dimanche le 16, on prenait le train de Québec pour descendre à Trois-Rivières revoir le sanctuaire de Notre-Dame du Cap et les Filles de Jésus. Par un heureux hasard, la très Rév. Mère générale était rentrée la veille. C'est donc à la maison provinciale de Kermaria que le curé de Morinville eut le privilège de célébrer la messe de communauté, lundi matin, conduit de l'évêché par M. le procureur, l'abbé Giroux, qui visita Morinville au temps du sacre de Mgr O'Neill. Là se trouvent les plus anciennes et les plus jeunes religieuses qui ont fondé, dirigé, étudié au couvent Notre-Dame: Les Soeurs Marie-Adéline, Marie Ste-Zénaide, St-Pierre Nolasque, qui toutes réclament l'Ouest pour leur pays. Parmi les jeunes, les Soeurs St-Martial, St-Anthime, Léon du Sacré-Coeur, Victor de Jésus.

La maison de Kermaria compte 150 religieuses et la province 500, et on refuse des missions faute de sujettes.

Une si heureuse matinée devait se couronner par une gracieuseté de l'abbé Giroux et du secrétaire de Mgr Georges Pelletier qui voulurent bien conduire les pèlerins en auto jusqu'à Québec, c'est-à-dire à Sillery, chez M. et Mme Wilfrid Cloutier, oncle et tante de l'abbé Emile Brière, autrefois de Saint-Paul. Après quelques jours à Québec, Lauzon et Ste-Anne de Beaupré, c'est vers New-York et Atlantic City que se poursuivra l'itinéraire arrêté d'avance. Partout il est question de vocations, du petit nombre de prêtres et de religieuses qui travaillent dans cette partie de la vigne qui a nom Edmonton.

Partout aussi, c'est le joli mois de mai avec sa verdure, ses tulipes écloses, ses arbres déjà touffus et surtout des légions de beaux enfants aux yeux noirs, qui rappellent ceux de Morinville et de Legal, entre le sucre d'érable et le fromage d'Oka.

Au revoir, en route vers New-York étrangement grand. Beaucoup de monde s'intéresse à la radio française en Alberta et se demande à quand la première émission. Plusieurs ont donné et travaillé à remporter cette victoire qui ne sera pas la dernière défaite de nos amis unilingues.

* * *

Filles de Jésus nées à Morinville

Soeur Célina-Marie (Rébecca Tellier),
Soeur M.-Philippe (Fleurette Gibeau),
Soeur M. Laetitia (Blanche Sabourin),
Sr M. Solange de Jésus (Jeanne Jean),
Sr St-Maxime-Marie (Tarcienne Boissonneau),
Sr M.-Louise-Gertrude (Cécile Dupuis),
Soeur Winnifrid-Marie (Edith Steffes),
Sr Henri-Maria (Thérèse Desnoyers),
Sr Ephrem Maria (Jeannette Rousseau),
Sr M. Agnès-Joseph (Alice Trottier),
Sr M. Joseph-Hector (Antoinette Boissonneau),
Soeur Gérard-Maria (Thérèse Riopel),
Soeur Sheehan,
Sr Marie Alberte (Germaine Boisvert),

Religieuses qui se sont dévouées à Morinville et à Edmonton:

Sr M. Adéline, fondatrice de Morinville,
Soeur Marie Ste-Zénaïde,
Sr M. St-Pierre Nolasque (à Edmonton), (elles sont actuellement à Kermaria des Trois-Rivières).
Soeur Marie St-Martial,
Soeur Marie St-Anthime,
Soeur Marie Léon du Sacré-Coeur,
Soeur Marie Victor de Jésus, novice.

Un évêque arrêté en Yougoslavie

Cité Vaticane. — Le Vatican vient d'apprendre que les autorités yougoslaves ont arrêté, le 20 avril dernier, l'évêque de Mostar, dans la province d'Herzégovine, Mgr Pierre Koulé. On ignore encore le motif et l'endroit de sa détention.

BEAUMONT

C'est Beaumont qui vous revient. Pensiez-vous que nous étions tous noyés? Vous savez bien que nous sommes sur une côte. N'empêche que nos vieux pionniers nous disent qu'ils n'ont jamais vu tant d'eau et un printemps pareil. Mais les travaux agricoles battent maintenant leur plein. Votre correspondant a été très occupé, et rien d'extraordinaire n'est survenu depuis 3 semaines: pas de mariage, personne ne s'est laissé mourir, pas de baptême non plus. Tout cela à cause des mauvais chemins. Pour aller au village, il fallait pour plusieurs fermiers faire un détour de 4 ou 5 milles. Mais cette semaine les chemins commencent à s'améliorer. D'ici huit jours, tout sera normal.

* * *

M. Maurice Magnan est revenu de son voyage dans la province de Québec. Il nous annonce le mariage, en deuxième noces, de son père, M. Honoré Magnan, qui a eu lieu le 8 mai.

Mme Maurice Gobeil est revenue de l'hôpital, ainsi que Mme Emile Goudreau.

* * *

M. Arthur Morin est maintenant commis au garage de M. Henri Gobeil.

A la messe dimanche on remarquait M. et Mme A. Théberge, de Picardville, M. Lucien L'Heureux, de Legal, et plusieurs autres dont nous ignorons les noms.

* * *

Jeudi soir, le 13 mai, M. Roland Chevrier et sa troupe de Québec nous ont donné une agréable soirée, musicale et dramatique, dans la salle paroissiale. L'assistance était très nombreuse.

* * *

Les élèves de l'école du village ont eu une agréable surprise la semaine passée. Les RR. PP. Breton, de la "**Survivance**", et Berthold, visiteur des écoles, leur ont rendu visite.

Los Angeles

La vie, mes amis, c'est comme les livres dans une librairie: un mélange de toutes sortes de chose; du grand, du noble, du laid, du criminel; du gai et du triste.

Après notre série de noces, voilà que nous sommes obligés de conduire notre bien-aimée Mme Moïse Chevigny au cimetière! Tombée paralysée durant le service funéraire de M. M. Lamer, une de ses connaissances de Saint-Albert, Mme Chevigny passa six pénibles années pour elle et pour les siens, dans un lit chez elle et à quelque sanatorium. Dimanche le 9 mai, on la voyait diminuer; samedi matin, le 15 mai, elle s'éteignait à 6h.30. Elle fut déposée au salon mortuaire Edwards, où fut résicté le chapelet lundi soir. On y remarquait plusieurs personnes de l'Alberta. Mardi matin, service funéraire à sa belle église paroissiale de Saint-Paul. Enterrement au cimetière du Calvaire. Elle aurait eu 72 ans le lendemain de son enterrement. Son époux, M. Chevigny, eut 68 ans ce triste dimanche, le 16 mai. Outre son époux, Mme Chevigny laisse deux enfants adoptés, René et Alice Bernier, enfants de son frère Pierre; René se trouvait à Washingotn, D.C. L'avion l'emmena près de sa vieille tante et "mère" le lundi après-midi. Ca nous fit du bien au coeur de le trouver là, au chapelet du soir et au service du lendemain. Il ne regrettera jamais d'être venu. La bonne tante le vit là, c'est certain.

Mme Chevigny est née à Québec. Encore jeune, elle suivit la famille dans l'Est des Etats-Unis, à Falls River, Mass., je crois, où tant de nos Canadiens furent attirés, déplorablement, par les usines, les filatures, etc. En 1904, fille de 28 ans, Alphonsine Chevigny arrivait à Edmonton, Alberta. En 1905 elle épousait M. Eugène Julien. En 1909, M. Julien décédait, laissant sa veuve sur la ferme qu'ils possédaient à Lamoureux. Mme Julien épousait M. Moïse Chevigny en 1911. En 1924, M. et Mme Chevigny, avec René et Alice, s'en vinrent à Los Angeles. René a marié Mlle Murielle Bousquet, fille de l'une de nos distinguées familles françaises. Alice est maintenant Mme Carnie Wayne, fabriquant de bijouteries.

Mme Chevigny est la dernière de la famille de Robert Bernier. Mmes Taché et Landron reposent au Massachusett; Pierre repose à Edmonton ou Lamoureux; et près d'Alphonsine reposent ici Joseph et Jean. Mme Chevigny était l'avant-dernière de la famille; Pierre, père de René et d'Alice, décédé à 39 ans, était le bébé. Lorsque j'arrivai en Alberta, je passai quelques bonnes années avec M. et Mme Chevigny sur leur ferme à Lamoureux. M. Chevigny est le frère de ma mère. Mme Chevigny, auparavant, et sur son lit de malade, était une lectrice assidue de la "**Survivance**" et de mes petites chroniques. Je reçus d'elle des compliments et, de temps en temps, des petits coups de bec; ce que j'aime. Les porteurs à l'enterrement furent: MM. René, Carnie (mari d'Alice), David Sarrasin, A. Anctil, A. Duval et moi-même. Nombreuses offrandes de fleurs et de bouquets spirituels. Aurevoir, chère tante! A bientôt! A la même place.

R. Thibodeau

Nul n'échappe à sa vocation. Elle est en nous, depuis la seconde où, par notre premier petit cri, en débouchant dans ce monde, nous disons: "Présent!"

Fanfare de la Gendarmerie Royale Canadienne

La fanfare de la Gendarmerie Royale Canadienne, qui fait une tournée à travers le pays, sera à Edmonton sous peu. Voici le programme suivi à cette occasion:

Le 8 juin 1948, à 11h.30 a.m., parade qui commencare au coin de la 107ème rue sur l'avenue Jasper jusqu'aux casernes de la Gendarmerie Royale Canadienne 101eA avenue. A 8h.30 p.m., le même jour, concert public gratuit, en face de l'amphithéâtre, au Terrain de l'Exposition.

Le 9 juin à 2h.30 p.m. concert en face de l'hôpital "Colonel Mewburn" au bénéfice des patients.

SPIRIT-RIVER

Il y eut moins de monde à l'assistance du Mois de Marie durant la semaine du 16 mai, car nos fermiers sont très occupés à semer, travaillant quasi jour et nuit avec une température favorable.

* * *

Nous souhaitons la bienvenue aux familles de Denis Goulet et de Odilon Roy qui nous reviennent d'Edmonton après un séjour de plusieurs mois; ils reviennent en temps pour les semences.

* * *

Dimanche, le 23, journée des plus ensoleillées et des plus chaudes; très belle assistance à la grand'messe et au Mois de Marie, car nos fermiers ne travaillent pas le dimanche; le bon Dieu, aussi, bénira leur travail, aidé puissamment par la prière.

Lundi le 24, la basse messe fut célébrée au couvent; il y eut des chants appropriés à la circonstance, car Mère assistante et Soeur Marie Roberte et Marie Angela nous quittent cet après-midi, pour Ottawa; la messe fut dite aux intentions de celles qui partent et de celles qui restent; il y eut l'oraison spéciale pour les personnes qui voyagent; les prières de l'itinéraire les rendront saines et sauves à destination et nous nous souviendrons d'elles quand nous parlerons à Dieu.

* * *

De passage à Spirit River, les Pères Oblats: Michalowski, Wagner et Paquin; ils sont toujours les bienvenus.

* * *

Mme Joseph Dion a pu retourner chez elle la semaine dernière après un court séjour à l'hôpital. M. Frederich McGovern prend du mieux et sa pneumonie semble être contrôlée. Mme Cox est en pleine convalescence.

* * *

Nous aurons procession de la Fête-Dieu dimanche le 30 mai, après la grand'messe de 10 heures; le reposoir sera chez Mme Eva Roy et nos marguilliers porteront la croix de procession et le dais; nos enfants de la première comunion entoureront Jésus-Hostie durant le parcours. Nous demandons que le beau temps se continue.

Le Mois de Marie a lieu tous les soirs à 7h.30; soyons fidèles au rendez-vous.

TANGENTE

Baptême. — Après la grand'messe paroissiale du 23, le R.P. Oscar Pinard, o.m.i., baptisa Marie, Gabrielle, Suzanne, née le 15 avril et dix-septième enfant de M. et Mme Georges Bouchard. Le parrain fut Marcel Pearson et la marraine Thérèse Bouchard, soeur de l'enfant. Nos félicitations.

* * *

M. et Mme Armand Ouellet et leur famille de Donnelly, sont arrivés définitivement à Tangente pour prendre possession des propriétés de M. J.-N. Fleury.

* * *

Les paroissiens de Tangente, d'Eaglesham et de Codesa, auront l'avantage et le grand plaisir d'entendre une troupe de Girouxville qui viendra jouer l'une des pièces les plus appréciées du R. P. Laurent Tremblay, intitulée "Margot". La séance aura lieu à l'école de Tangente, le 6 juin à 8 heures du soir. Prière de réserver avant la séance son billet d'entrée. On pourra se le procurer immédiatement à l'école. Les jeunes filles de Girouxville promettent de nous procurer un rire continu. Invitation à tous et chacun. Il y aura de la place pour tout le monde dans la salle de 60'x24'.

Peu pratique pour la bombe atomique

Washington. — Le secrétaire de la Marine, John Sullivan, a déclaré que les expériences dans l'atoll de Bikini ont prouvé qu'une flotte se déplaçant rapidement "est une cible peu pratique pour une bombe atomique".

La reconnaissance. . .

(suite de la page 2)

faisait récemment observer à la Chambre, que nombre d'inscriptions, à partir des plaques indicatrices jusqu'aux menus du restaurant, sont exclusivement rédigées en anglais.

Et s'il va prendre place dans l'une des galeries de la Chambre des Communes pour assister à la séance, il peut arriver qu'il y passe des heures sans entendre un seul mot français. Il aura l'impression que l'on ne respecte pas le caractère officiel de la langue française et que nos députés ne se prévalent pas souvent de leur droit facultatif de parler le français.

Il est certaines formules du rituel parlementaire qui consacrent le caractère officiel du français, mais elles ne sont pas très nombreuses. Elles ont sans doute leur valeur symbolique, mais elles ne réussissent pas à créer une atmosphère française. C'est ainsi qu'après l'adoption d'une motion le président de la Chambre dira: "Adopté, carried" et que le greffier se lèvera pour dire: "First reading of this bill — première lecture de cette loi." En principe, toutes les formules règlementaires devraient se réciter dans les deux langues, mais cette répétition serait aussi longue que fastidieuse. Il devrait y avoir moyen de réformer la procédure de façon à ce que l'on alterne entre la formule française et la formule anglaise.

Pour ce qui est des débats mêmes, l'usage du français ou de l'anglais pose une question embarrassante pour nos députés. S'ils s'expriment en anglais, ils réduisent d'autant la part faite au français et accentuent le caractère anglais du Parlement. S'ils s'expriment en français, ils se condamnent à parler dans le vide parce que l'immense majorité des députés de langue anglaise ne possèdent pas la plus élémentaire connaissance du français et s'empressent de quitter la Chambre. Ils sont ainsi tiraillés entre leur désir de servir les intérets de leurs commettants. Il est cependant des circonstances où l'on peut dire quelques mots en français sans qu'il y ait inconvénient à n'être pas compris, par exemple lorsqu'un député annonce qu'il n'a pas voté parce qu'il était 'pairé' avec un député du parti opposé. M. Georges Héon, député d'Argenteuil, donne toujours le bon exemple sur ce point.

Quant aux discours proprement dits, ils se divisent en deux catégories: ceux qui constituent une intervention directe dans le débat et qui s'adressent à la Chambre même et ceux qui s'adressent aux électeurs et à l'opinion publique par la voie des journaux. Plusieurs députés ont pris l'habitude de prononcer en français les discours de la seconde catégorie et de s'exprimer en anglais lorsqu'ils veulent intervenir directement dans le débat. D'autres passent du français à l'anglais et de l'anglais au français au cours du même discours. C'est un véritable dilemne qui se pose pour ceux de nos députés qui veulent jouer un rôle véritable au Parlement. M. Henri Bourassa s'exprimait ordinairement en anglais pour se faire comprendre de ses collègues de langue anglaise. M. Maxime Raymond est peut-être le seul à prononcer des discours véritablement importants.

Dans un Parlement bilingue comme le nôtre, il ne serait que normal que l'immense majorité des députés fussent bilingues, que chacun pût s'exprimer dans sa langue maternelle avec la certitude d'être écouté et compris s'il a vraiment quelque chose à dire. En fait, les députés de langue anglaise qui possédaient des notions convenables de français ont constitué jusqu'ici des exceptions que l'on pouvait compter sur les doigts. Depuis la dernière élection générale, cependant, on constate un progrès considérable de ce point de vue. Plusieurs députés de langue anglaise ont manifesté le désir d'apprendre le français et quelques-uns ont réussi à l'apprendre suffisamment pour le parler à la Chambre — notamment MM. Donald Fleming et E. W. Fulton, chez les conservateurs, Roy W. Thatcher et R. R. Knight, chez les socialistes, et W. Benedickson, chez les libéraux. M. Fleming en est même rendu à résumer assez souvent son argumentation en français après l'avoir développée en anglais. La tradition s'est également établie depuis 1945 que le proposeur et le secondeur de l'adresse s'expriment dans les deux langues et l'on a vu des députés libéraux de langue anglaise se donner beaucoup de mal pour apprendre au moins une phrase en français afin de se conformer à ce nouvel usage.

Comme la nouvelle députation française élue en 1945 a déployé beaucoup plus d'activité à la Chambre que celle qui l'avaient précédée, elle s'est acquis un prestige qui sert en même temps celui de la langue française. L'influence de la députation française devrait s'accroitre encore après la prochaine élection puisque la dernière redistribution nous vaudra dix députés de langue française de plus.

* * *

La langue française dont LaFontaine et ses contemporains obtenaient la reconnaissance officielle en 1848 n'est pas menacée de tomber en désuétude au Parlement fédéral. Les gains obtenus au cours du dernier siècle ont été lents, mais ils ont été constants et considérables. En 1948, il y a encore sans doute beaucoup à faire pour assurer l'égalité pratique des deux langues officielles. Ce devoir ne s'impose pas seulement à nos députés, mais à tous les citoyens de langue française: les uns et les autres doivent s'épauler pour faire nommer les hauts fonctionnaires qui devront veiller en notre nom à faire respecter le caractère officiel de la langue française.

Pierre VIGEANT
L'Action nationale.

Si la grâce d'une vocation sacerdotale souffle sur un fils, si la grâce d'une vocation religieuse souffle sur une fille. . . laissez souffler la grâce, etc, comme Marie, l'humble servante, dites l'Angelus de la soumission.

McLENNAN

Le 16 mai dernier, il nous était donné d'assister à une soirée théâtrale donnée par des professionnels venus de l'Est. Cette vaillante petite troupe d'artistes, sous la direction de M. Serge R. Chevrier, sut charmer un auditoire nombreux par l'interprétation parfaite d'un programme excellent.

"La Gardienne du foyer", comédie dramatique en trois actes, et une comédie en un acte, "Zézime", furent fort goûtées, ainsi que le chant et la musique, dans le "Cowboy des prairies" et le "Benjamin de la chanson". Les acteurs reviendront puisque leur devise semble être celle-ci: "Intéresser et plaire pour revenir."

* * *

Le dimanche suivant, 23 mai, l'Union théâtrale de Montréal, sous la direction de M. André Carmel, venait de nouveau nous offrir une de leurs représentations toujours si captivantes. Cette fois, les artistes et leur directeur se sont surpassés dans leur magnifique interprétation d'un drame en cinq actes: "Le roman d'une orpheline" suivi d'une grande comédie: "çézé pompier." L'assistance s'est bien amusée. On espère avoir l'occasion de les applaudir encore et souvent puisqu'ils ont promis de nous revenir périodiquement. La prochaine fois, ce sera pour leur mise en scène de "La Passion".

* * *

M. et Mme Edouard Reuqier ont fait baptiser dernièrement une petite fille nommée Marie Suzanne. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Richer, oncle et tante de l'enfant.

* * *

M. Val Frey est allé à Edmonton assister à la convention tenue au "Corona" par la Northland Utility Electric Co.

LEGAL

Vendredi dernier, après l'office du mois de Marie, tous les cadets du détachement local se rapportaient à leurs quartiers généraux. De là sous le commandement du lieutenant en second, l'abbé G.-H. Primeau, il y ait défilé à travers les rues du village. Le régiment se rendit ensuite sur le terrain de jeux. Là les cadets au nombre de quatre-vingt passèrent en revue et exécutèrent leurs différentes manoeuvres.

Ce fut une révélation pour les spectateurs; l'ordre parfait et la régularité de mouvement furent très marqués. Tout ceci en préparation à la grande revue présidée par les officiers des quartiers généraux qui aura lieu sous peu.

* * *

Les membres de la Chambre de Commerce, aidés par un bon nombre de sympathisants, méritent des félicitations pour l'ouvrage accompli sur le terrain de jeux en prévision des journées de sports de la division scolaire qui auront lieu bientôt.

* * *

M. Purdy, du bureau-chef des Chambres de Commerce à Montréal, à un souper présidé par Léo Carrière, donna un rapport très détaillé et très intéressant des activités de cette organisation à travers le Canada. Une quinzaine de convives étaient présents.

* * *

La séance donnée par l'Union théâtrale de Montréal sous la direction d'André Carmel a été applaudie par une assistance nombreuse et intéressée.

ST-EDOUARD

M. Joseph Socquet vient de terminer l'extérieur de ses propriétés en stucco; Henri Plante a fait de même.

Récemment le curé Délisle de Sainte-Lina rendait visite à son ancienne paroisse.

Alphonse Paquin vient d'acheter la deuxième terre de M. Thibodeau.

La semaine dernière Edouard Preville et Charles Tessier se rendaient en ville à propos d'une fraction de terrain et le sort parait-il favorisa M. Préville.

Arthur Pomerleau est définitivement déménagé sur sa propriété au village.

* * *

M. et Mme André Frigon sont arrivés de Vancouver où ils ont passé l'hiver et visitaient chez leurs parents M. et Mme Thomas Marcoux avant de s'établir à Saint-Vincent.

MALLAIG

Lundi dernier à huit heures du matin le feu détruisit complètement la maison de M. Donat Gascon. Malheureusement, les membres de la famille et quelques voisins ne réussirent qu'à sauver quelques meubles.

* * *

Richard, enfant de M. Armand Martin est à l'hôpital de Saint-Paul où il a dû subir une opération où il s'est fait soigner pour une pneumonie en même temps. Sa condition est très améliorée.

* * *

Mme Léon St-Arnault a passé quelques jours à l'hôpital de Bonnyville la semaine dernière.

* * *

Sous l'habile directive de Mme Henri Mageau les acteurs du village présentèrent, dimanche dernier, à la salle paroissiale, une comédie en trois actes intitulée "La marraine de Charlie". M. Louis Thomas, la marraine, supporté d'un groupe très habile, rendit son rôle à merveille. L'assistance, qui était venue de toutes les paroisses voisines ainsi que de la nôtre, rit aux éclats du commencement à la fin. Ce fut un succès épatant dont on parlera longtemps.

* * *

Née chez M. et Mme Oliveir Lafleur le 7 mai, une fille, baptisée sous le nom d'Alice.

Collin Mallard

BEAUMONT

Dimanche le 23 mai nous avions le plaisir d'avoir parm nous le R. P. Alfred Bouchard, et c'est lui qui nous donna l'instruction.

* * *

Naissances. — Un garçon est né à M. et Mme Maurice Goudreau (Angéline Lavigne. Un garçon est né à M. et Mme Léger Demers (Annette Vaugeois. Un garçon est né à M. et Mme Alphée Goudreau (Thérèse Charest. Nos félicitations aux heureux parents.

* * *

Les élèves de Beaumont qui fréquentent le couvent de Morinville était en vacances dimanche.

* * *

Jeudi soir, le 27, la troupe de Montréal sous la direction de M. André Carmel, donnera une séance dramatique à la salle paroissiale. M. Carmel est le frère de Mme Adélard Royer, d'ici.

* * *

De passage dans les familles Lambert leur soeur, Mme veuve Olivier Lachance, autrefois d'Edmonton; elle vient d'Edson, où elle a passé une partie de l'hiver avec sa fille.

* * *

Les tracteurs ronflent jour et nuit. Les fermiers jouissent d'une température agréable pour leurs semailles qui sont exactement un mois plus tard que l'an dernier.

* * *

M. Emile Morin a loué sa ferme à M. Alphée Goudreau, et il a déménagé sa famille dernièrement à Mercoal où il travaille depuis quelques mois. Mercoal est tout près de Coal Valley.

En faveur de la télévision

Le bureau a déclaré que la Corporation se lancerait dans le domaine de la télévision aussitôt que ses finances le lui permettraient. Les gouverneurs ont laissé entendre qu'il faudra probablement exiger un taux de la télévision, vu qu'il en coûtera plus cher pour des émissions visuelles que pour des émissions sonores.



SOUMISSION POUR CHARBON
(Provinces de l'Ouest)

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, la mention "Soumission pour charbon pour les Provinces de l'Ouest", seront reçues jusqu'à **3 heures p.m.** (heure avancée de l'Est), **le mardi 8 juin 1948**, pour la fourniture de charbon pour tous les édifices fédéraux et fermes expérimentales des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

On peut obtenir les formules de soumission, ainsi que les spécifications auxquelles sont jointes les conditions, en s'adressant à l'acheteur, ministère des Travaux publics, Ottawa, Ont., à l'architecte régional résident, Winnipeg, Man., à l'architecte régional résident, Saskatoon, Sask., à l'architecte régional résident, Calgary, Alta, et à l'architecte régional résident, Victoria, B.C.

Les soumissions doivent être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des spécifications ministérielles et conditions qui y sont jointes. Les marchands de charbon doivent donner dans leur soumission le numéro de leur permis.

Le ministère se réserve le droit d'exiger d'un adjudicataire quelconque, avant de lui donner une commande, un dépôt de garantie sous forme soit d'un chèque visé par une banque à charte canadienne fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, soit des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Cie du chemin de fer Canadien National et de ses compagnies constituantes dont le capital et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore de bons susdits pour une partie de la garantie et d'un chèque visé tel que susdit pour la balance.

Par ordre,

J. M. Somerville, secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 19 mai 1948.



M. T. J. Harrison qui vient de démissionner comme représentant du Manitoba à la Commission des céréales. Il s'occupera désormais de l'attribution des cinq bourses annuelles, offertes par les brasseries canadiennes aux étudiants qui voudraient se préparer à faire des recherches sur la culture de l'orge. Ces bourses leur permettront de suivre des cours dans n'importe quelle université canadienne. Le "Barley Improvement Institute" a son siège à Winnipeg. M. Harrison en est le chef.

PLAMONDON

La campagne pour la Croix Rouge se continue sous la direction de la dévouée présidente, Mme Josephine Saint-Jean. Le 14 mai il y eut une soirée de vues parlantes, à son profit, dans la salle paroissiale, et le 21 mai une autre soirée à la community hall. Les recettes ont été bonnes. Faisons notre possible pour cette grande oeuvre qui est consacrée à l'humanité souffrante.

* * *

Le 19 mai, il y eut une pièce jouée par les acteurs de Montréal. Tous ceux qui y assistèrent ont trouvé que c'était parfait. La pièce s'intitulait "La gardienne du foyer".

* * *

L'accident dont nous avons parlé dans notre courrier précédent, a eu pour résultat d'endommager l'automobile. Les occupants s'en sont tirés sans trop de misère.

* * *

Mme Robert Piquette est de retour chez elle, mais les rapports sont qu'elle n'est pas encore trop bien. Nous espérons toujours un mieux pour elle qui fut la garde-malade du district durant si longtemps et qui a soulagé tant de misère. Tous sont unanimes à lui souhaiter prompt retour à la santé.

* * *

Naissances

M. et Mme Albine Gauthier sont les heureux parents de deux jumeaux qui ont reçu les noms de Roland et Ronald. Nos félicitations.

Mme J.-C. Buehler, de Sterco, qui est chez ses parents depuis quelque temps, M. Octave Chevigny, donna naissance à une fille le 9 mai, le jour des mères, à l'hôpital Ste-Catherine du Lac-la-Biche. L'enfant porte les noms de Hélène Colleen Marie Anne. Nos félicitations.

M. et Mme Gerald Johnson sont les heureux parents d'une fille, leur premier enfant. Félicitations.

M. et Mme Henri Porodeaux, de Gourin, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de deux petites jumelles. Ils n'ont qu'un fils de 15 ans qui est au collège Saint-Jean d'Edmonton. L'on comprend alors facilement leur joie. Les petites filles porteront les noms de Lilliane et Vivianne. Félicitations.

M. et Mme Thomas Schaub aussi sont les heureux parents d'une fille née le 18 qui s'appellera Marie Jacqueline. M. et Mme Léo Cloutier ont été parrain et marraine. Félicitations.

* * *

Mlle Elisabeth Bossée est à l'hôpital du Lac-la-Biche sous soins médicaux.

* * *

Eh bien! nous jouissons d'un temps superbe; toute la nature est reverdie. Nous entendons les ronflements des tracteurs dans les champs; on prépare les semailles. Et quoi de plus gai que d'entendre le petit chant des grenouilles qui se font entendre nuit et jour! Qu'elle est belle la saison du printemps! et comment encore plus peut-on admirer les dons du bon Dieu!

* * *

Le nouveau garage de Plamondon est en construction. Ce sera une grande bâtisse et bien commode pour les gens. Ce garage appartient à M. Albine Gauthier et M. Jos. Dragon.

* * *

M. Joseph Gagnon est maintenant l'agent des machines de la compagnie Allis Chalmers.

La décision viendra plus tard

Ottawa. — Le Canada n'a pas encore pris de décision au sujet de la reconnaissance officiel du nouvel Etat juif d'Israël en Palestine. La question est à l'étude. Les experts de la division légale du département des Affaires extérieures sont à préparer un rapport sur les divers aspects légaux de cette question. On s'attend à une déclaration du T. H. Louis St-Laurent, ministre des Affaires extérieures, dans quelques jours.

BREYNAT

La population de Breynat commence à respirer plus à l'aise. Le niveau de la rivière Wandering a baissé d'environ 5 pieds durant la dernière semaine. Mais le gonflement des eaux ne fut pas sans causer bien des dégats. Quelques ponts furent inondés et presque tous furent bien lavés. Il n'y en a qu'un qui a levé cependant, d'autres ont eu quelques piliers de brisés. L'eau a emporté jusqu'à 15 pieds de terre au bout de certains ponts. Il fut même un temps où plus de 200 personnes, à l'ouest de la rivière Wandering et au nord de la rivière Montagne, furent plus ou moins isolées du reste de la paroisse. Actuellement encore il est pratiquement impossible pour les autos et les camions de traverser la Wandering. Sur les six ponts, il n'y en a qu'un sur lequel on peut s'aventurer. Ce qui complique la circulation. Ainsi, si M. Hébert voulait se rendre chez son voisin en auto, il aurait un détour de 12 milles à faire; chanceux encore s'il n'était pas obligé ici et là de se faire tirer avec des chevaux. Ceci indique l'état d'abandon dans lequel nous sommes malheureusement laissés. Mais que ceci n'effraie pas nos futurs colons; toutes les terres à vendre sont au sud de la rivière.

* * *

Pour guérir nos maux, la population de Breynat, Wandering River et Amesbury a signé une pétition, tenu une assemblée qui réunissait une forte majorité de la population. Une motion fut adoptée pour remplacer le surveillant des chemins par M. Hector Gérard. Cette pétition et cette motion furent envoyées à notre député, l'honorable Lucien Maynard, mais malheureusement elles sont demeurées sans résultat.

Ces remarques prennent de l'importance après l'alerte que nous avons eu vendredi midi. Les conséquences de l'inondation ont falli coûter la vie à un de nos paroissiens, M. Alex Duperron. Voulant se rendre chez un voisin de l'autre côté de la rivière, et ne voulant pas s'allonger de 6 milles à cause des ponts lavés, il essaya de traverser la rivière à gué avec ses chevaux. Au bout de quelques minutes, les chevaux revinrent seuls et sans la boite à grain. L'alarme fut donnée et tous les hommes disponibles dans le village au nombre de 7 avec le Père D. Dubuc, o.m.i., curé, en tête, commencèrent les recherches. Le P. Dubuc et M. Georges Gérard retrouvèrent la boite à une couple de milles plus loin. Ils découvrirent alors que M. Duperron se voyant à la dérive dans une boite qui s'enfonçait s'était jeté à la nage et, de peine et de misère, avait réussi à rejoindre un lieu sûr et retournait chez lui en remerciant le bon Dieu de l'avoir sauvé.

* * *

Le transport à Edmonton a repris de plus bel. Enfin, nous nous sentons revivre après deux mois d'isolement. Les semences sont commencées. La température est très chaude ces jours-ci, l'herbe pousse très vite ainsi que les feuilles.

Moins de papier canadien pour l'Angleterre

Londres. — Un porte-parole du Board of Trade a déclaré que l'augmentation des importations de papier à journal de la Scandinavie peut aider la Grande-Bretagne à épargner des dollars, grâce à une diminution correspondante dans les importations de ce produit au Canada et de Terre-Neuve.

JEAN-COTE

Le beau temps est si encourageant pour nos fermiers qu'ils laissent de côté tout loisir pour s'occuper uniquement de leurs semences. Dès vendredi, le 14, on entendit gronder les tracteurs. Depuis, leur grondement se fait entendre jour et nuit, sauf le dimanche. C'est plaisant de voir ce renouveau: les beaux champs fraîchement semés, les terres riches en luzerne et trèfle qui poussent comme par magie et enfin le blé d'automne qui déjà donne l'espérance d'une riche automne.

Malgré l'enchantement du printemps nouveau qui nous donne du feuillage en moins de cinq jours, nous voyons aussi les restes de l'automne dernier. M. Hétu bat sa luzerne. Une surprise pour nos colons, ils pourront en même temps jouir du fruit et des semences. Beaucoup de nos cultivateurs ont encore du grain à battre. Ils récoltent ce que les souris n'ont pas mangé.

* * *

Dimanche dernier, ce fut la première communion pour plusieurs de nos enfants: Richard Villeneuve, Colette Parker, Yvette Hétu, Noël Bruneau, Rolande Gervais, Aurore Henly, Gilbert et Gilberte Sasseville, Jacqueline Roby, Albert Turcotte, Madeleine Girard, Doris Gervais. Durant la messe de circonstance un choeur de jeunes filles chanta des cantiques appropriés à la circonstance.

* * *

Dimanche soir, ce fut la séance donnée par les jeunes filles de Girouxville, une pièce intitulée "Margot" qui eut un grand succès. Il est à regretter que tous n'aient pas pu se rendre, mais le bon nombre des présents sont unanimes à déclarer que ce fut un grand succès. A ces jeunes actrices nous souhaitons un prompt retour à Jean-Côté. Mme Patrice Brunet leur servit le goûter.

* * *

Joseph Lionel Roger Rondeau, fils de M. et Mme Edmond Rondeau, fut baptisé dimanche dernier. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Rondeau.

* * *

Pour célébrer la fête de l'Empire, il y eut à Jean-Côté un "bee" spécial, une corvée de nettoyage de l'église qui en avait grand besoin après la soirée d'hier.

* * *

M. le curé s'est procuré une motocyclette. Il s'en est servi pour venir rendre visite à l'école Bruneau où il fut bien acceuilli par le surveillant et les élèves. Il remarqua une atmosphère chrétienne et bien française.

* * *

Le mois de Marie est toujours de plus en plus beau. Les chants si bien choisis par nos demoiselles font honneur à la Mère du ciel. Venez-y tous y prier et chanter.

Fort Saskatchewan

Les fermiers profitent du beau temps pour faire leurs semences qui sont déjà en retard.

* * *

Nous manquons encore une fois notre curé de paroisse, le R.P. Cuthbert, o.f.m., qui accompagne le visiteur franciscain de Rome dans sa visite de l'Ouest. Il nous reviendra en septembre après avoir terminé un cours à l'université catholique de Washington.

* * *

Mlles Eliza et Rita Gervais de Duck Lake, Saskatchewan, passèrent une semaine en visite chez M. et Mme S. Mariacci, et M. et Mme Armand Lamoureux.

* * *

Mme Armand Doucette, de Luscar, Alberta, est en visite chez ses parents M. et Mme S. Mariacci.

M. et Mme S. Mariacci et leurs filles, Mme Doucette et Mme Ritz, passèrent la journée dimanche à Végreville en visite au couvent et chez le R.P. Garnier.

* * *

Nos félicitations à M. et Mme P. Tercier à l'occasion de la naissance d'une fille nommée Marguerite.

A l'école

Le maitre. — Qui a fait votre devoir?
Bob. — C'est papa.
Le maitre. — Tout entier?
Bob. — Oh! non. . . je l'ai aidé!

Principaux points du budget

OTTAWA. — Voici les points saillants du budget présenté par le ministre des Finances:

Le budget ne contient aucun changement fiscal général.

Aucune réduction des taux, exemptions et allocations relatives à l'impôt personnel sur le revenu, sauf dans le cas des personnes âgées de 65 ans et plus.

Exemption de $500 additionnels sur le revenu individuel, accordée aux personnes de 65 ans ou plus, mesure rétroactive au 1er janvier de cette année.

La portion remboursable des impôts sur le revenu de 1943 et 1944 sera remboursée d'ici le 31 mars prochain.

Aucune modification aux taxes sur les liqueurs et les tabacs.

Abolition à compter de mercredi (le 19 mai) de la taxe fédérale de 20 pour cent sur les théâtres et de 25 pour cent sur les autres endroits d'amusements.

La taxe fédérale de cinq pour cent sur les paris mutuels abolie, à compter de mercredi le 19 mai.

Le Fédéral se retire donc du champ fiscal des amusements et du pari mutuel.

Aucune augmentation tarifaire n'est envisagée, mais quelques ajustements peuvent être effectués.

Les tarifs préférentiels britanniques sur les cotons et rayonnes britanniques sont suspendus jusqu'au 30 juin 1949, à compter de mercredi 19 mai.

La taxe de trois pour cent sur des importations des pays soumis au tarif général abolie, à compter de mercredi.

Aucune modification de la taxe de 30 pour cent sur les compagnies.

La taxe sur les bénéfices découlant de l'exploitation d'industries minières, de gaz ou de pétrole étendue à l'année 1949.

La taxe de vente de 25 pour cent révoquée sur les coutelleries de plaqué d'argent, sur les réveille-matin communs et sur certaines montres à compter de mercredi.

La taxe de 60 cents le gallon de spiritueux employés dans la fabrication du vinaigre est abolie, à compter de mercredi.

L'exemption générale sur les droits successoraux (l'impôt sur les successions) portée de $5,000 à $50,000, mesure rétroactive au 1er janvier 1948.

Les amendes sur les taxes non acquittées portées de quatre à sept pour cent à six ou huit pour cent, rétroactif au 1er janvier dernier.

Abolition de la taxe de vente de 8 pour cent sur certaines denrées alimentaires.

Le gouvernement paiera un intérêt de 2 pour cent sur les taxes acquittées en trop jusqu'à un montant de $5,000 et un intérêt d'un demi de un pour cent sur les montants au-dessus de $5,000, avec rétroactivité au 1er janvier dernier.

New-Westminster

Cercle St-Jean-Baptiste

Nous avons eu le 11 dernier notre soirée régulière du deuxième mardi de chaque mois au "Legion Garden".

L'assistance aurait pu être plus nombreuse, mais ceux qui étaient présents ont paru bien s'amuser. La soirée débuta par une partie de whist pour se terminer par une "sauterie" sous la direction de M. Phil. Marcoux et aux accords de l'orchestre Schwab.

Un joli centre en dentelle offert par Mme W. Gaucher, a été raflé; il fut gagné par Mme E. Gélineau. Un magnifique "Pain des anges", offert par Mme F. Hughes, a été vendu et fut adjugé à M. L. Fraser. Le prix d'entrée fut gagné par un visiteur de la Saskatchewan, M. Délisle.

Notre prochaine soirée aura lieu le 8 juin; ce sera une partie de whist et de bridge avec prix pour dames et messieurs. Elle sera suivie d'une vente de paniers. Avis aux dames et demoiselles de venir en grand nombre avec de jolies créations de leur imagination. (Avec un panier, votre entrée sera gratuite).

Mlle L. Gadbois nous est revenue, ces jours derniers, d'une visite de quelques mois chez des parents et amis de la province de Québec. Nous lui souhaitons la bienvenue.

* * *

Décès

M. Joseph-Arcade Ménard est décédé à l'hôpital Ste-Marie samedi le 8 mai. Il était âgé de 55 ans. Le défunt naquit au Manitoba. Il habitait New-Westminster depuis 5 ans.

Les funérailles eurent lieu lundi le 10 mai, à 10h. a.m., en l'église Our Lady of Mercy au milieu d'un grand concours de parents et amis.

Les porteurs étaient MM. A. Bouchard, G.-B. Bacon, I. Champagne, A. Braconnier, R. Gamache et H. Normandie.

Lui survivent: sa femme née Délia Laurence; deux fils, Aurèle et Marcel, de New-Westminster; trois filles: Mme L. Chaput, du Manitoba, et Mme C. D. McGaw et Cléo, de New-Westminster; deux petits-enfants; aussi trois frères Tom et Ernest, au Manitoba, et Simon à Québec; quatre soeurs: Mmes M. St-Godard, O. Hall, A. St-Godard, du Manitoba, et Mme A. Gamache, de New-Westminster.

L'inhumation eut lieu au cimetière Saint-Pierre. La maison Columbia Funeral Service était en charge des funérailles.

Nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"
Bons repas de famille. Cordialite et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

FILLE DEMANDEE
Jeune fille ou dame demandée pour travail général dans une famille canadienne-française d'Edmonton. Bon salaire, plus chambre et pension. S'adresser à M. Josaphat Baril, a/s La Survivance, Edmonton.

FIL BARBELE A VENDRE
A vendre immédiatement: 12 rouleaux de fil barbelé, 16 gauge. S'adresser à Pierre Lapointe, Donnelly, Alberta.

A LOUER OU A VENDRE
Garage — bâtisse neuve— à louer ou à vendre à des conditions attrayantes. Grandeur de la bâtisse: 50x50; dans un bon centre. S'adresser à O. Forget, Eaglesham, Alberta.

A VENDRE
One way disc with seeder box à vendre. En bonne condition. Prix: $300. S'adresser à Pierre Lapointe, Donnelly, Alta.

MAISON A VENDRE
Maison sur deux lots à vendre. Bâtisse nouvellement réparée, 24x24 sur solage en ciment avec bonne cheminée, deux étages. A vendre à de bonnes conditions. Excellente place pour partir dans le commerce ou pour maison privée. Grand hangar à bois 22x22. Sur la grande rue du village dans un bon centre. S'adresser à E. Bédard, Tangente, Alta.

RESTAURANT A VENDRE
Restaurant à Legal, bien équipé, propre, le tout en bon état. Revenu de $1500 par mois. Stock de marchandises au prix du gros. Vente immédiate au bas prix de $2000. S'adresser à Tommy Lee, Legal, Alberta.

MAGASIN A VENDRE
Magasin général à vendre à Morinville. Pour vente immédiate $9,000.00, stock de marchandises au prix du gros. Bonne location. S'adresser à Art. Houle, Morinville, Alberta.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centes canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.

GUY

Baptêmes

Le 17 mai fut baptisé Omer Roger, enfant de M. et Mme Raoul Lambert. Parrain et marraine: M. et Mme Omer Lambert, oncle et tante de l'enfant.

Le 23, Marie Julienne Jeannine, enfant de M. et Mme Murice Desharnais. M. et Mme Joseph Drouin, grands-parents maternels, furent les parrain et marraine.

Le même jour, M. Paul Gagnon conduisait au baptême Marie Rita Suzanne. M. et Mme Roméo Desfossés, de Falher, grands-parents de l'enfant, étaient les heureux parrain et marraine.

* * *

Visiteurs

Vendredi soir, nous arrivaient de Falher deux Religieuses de Ste-Croix, en mission d'Action catholique. Leur dévouement fut des plus appréciés. Deux journées pleines d'initiation à la technique de l'Action catholique. Nous n'en doutons pas, ces visites même plus souvent répétées nous rendront toujours de précieux services.

Le Père J. Michalowski, o.m.i., curé de Webster, est venu donner le service religieux à Guy, le dimanche de la Trinité. Nos quelques familles polonaises ont grandement bénéficié de son dévouement, et même notre population de langue française en l'absence du P. D. Le Chasseur, o.m.i., en mission à St-Marcil.

* * *

Un mot de St-Marcil

Actuellement encore désert, ce petit coin compte une trentaine de familles, dont à peine une dizaine sont catholiques. Le nombre des communions se chiffre à une cinquantaine. La mission est desservie mensuellement par les Pères de Falher.

Son Exc. Mgr H. Routhier vient de la confier au Père de Guy. Comme le Père curé n'a pas de vicaire, il lui a fallu le nantir de facultés extraordinaires accordées aux aumôniers militaires.

St-Marcil aura un service religieux tous les dimanches et fêtes d'obligation, à 5 heures de l'après-midi. Mais cette faculté requiert des catholiques une douce obligation: celle de s'approcher le plus souvent possible de la Table sainte. Aussi les conditions du jeûne eucharistique sont les mêmes que celles dont bénéficiaient nos soldats catholiques: jeûne de 4 heures quant aux matières solides et d'une heure pour le liquide.

De plus, Son Excellence demande de faire une instruction catéchistique. St-Marcil aura la sienne avant chaque office, en plus du sermon dominical.

Notre meilleur merci à Mgr Routhier

Il est vrai que Guy se trouve un peu chargé, mais si l'on veut recevoir, il faut savoir donner.

Don à l'université Laval

On a annoncé récemment que la Fondation Rockefeller de New-York avait fait à l'université Laval de Québec un don de $5,000 pour lui permettre de former des professeurs pour les cours d'été.

Grâce aux cours d'été de Laval, un grand nombre d'étudiants américains ont pu apprendre suffisamment le français pour être capable de s'inscrire dans les diverses Facultés de l'université et en suivre avantageusement les cours.

Les cours d'été ont aussi contribué grandement à faire mieux connaître Québec dans les milieux intellectuels des Etats-Unis et à resserrer les liens qui unissent ce pays et le nôtre.

Le secret du bonheur conjugal

Par G.-A. LEVASSEUR, ptre

Comment préparer un beau mariage? Quel est l'amour qui rend heureux?

Le livre de l'abbé Levasseur "devra rendre de réels services aux jeunes qui songent au mariage et à ceux qui sont déjà engagés dans ses liens" (Son Exc. Mgr Henri Routhier, o.m.i.).

En vente à la librairie de l'A.C.F.A., 10010 - 109e rue Edmonton, $1.25 franco de port.

L'annonce des prix à la radio

Montréal. — La Commission du commerce de détail de la Chambre de commerce de Montréal s'est réunie ces jours derniers pour étudier l'opportunité de faire des représentations auprès de la Société Radio-Canada, relativement à la demande de la "Canadian Association of Broadcasters", qui voudrait obtenir l'autorisation de mentionner les prix des articles à la radio.

L'assemblée a considéré les principaux points suivants:

1.—La mention des prix à la radio aurait pour effet de rendre les programmes ennuyeux pour le public aux écoutes. A ce propos on a suggéré que, si l'on concluait à l'opportunité de mentionner les prix à la radio, une certaine réglementation serait nécessaire afin d'éviter les longues énumérations de prix.

2.—La mention des prix à la radio favoriserait les grands magasins à chaines au détriment du petit commerce indépendant. Après discussion de cet argument, on a conclu que cette publicité à la radio ne serait guère plus dommageable au petit commerce que la publicité faite dans les journaux.

3.—Cette nouvelle réglementation entrainerait une guerre de prix et donnerait un essor nouveau aux ventes dites "loss leaders". On a signalé à ce propos qu'u nmarchand ayant un programme radiophonique suivant de quelques minutes celui d'un compétiteur, pourrait attendre l'annonce de celui-ci pour annoncer le même article offert par son concurrent à un prix moindre que celui-ci.

4.—La mention des prix à la radio pourrait favoriser la publicité frauduleuse parce que le public ne serait pas en mesure d'apprécier la qualité des articles offerts aussi bien qu'il peut le faire dans le journal. L'exécutif et le conseil de la Chambre ont accepté la suggestion de la Commission du commerce de détail de ne pas se prononcer immédiatement sur l'opportunité d'accéder au changement proposé avant d'obtenir les commentaires des Chambres de commerce américaines sur l'usage que l'on fait aux Etats-Unis de cette faculté d'annoncer les prix à la radio.

Radio-Canada a accordé la permission d'annoncer les prix pour une période d'essai qui commencera le 1er septembre.

Des recherches sur la baleine

Winnipeg. — Le directeur du Centre canadien de Recherches sur les pêcheries à Winnipeg, le Dr K. H. Sloan, doit faire face à un problème de nature imprévue. Il s'agit d'étiqueter un certain nombre des baleines qui fréquentent chaque année le port de Churchill, au nord du Manitoba, en leur attachant aux nageoires ou ailleurs sur leur carapace des plaques d'identification, qui serviront à les reconnaitre au moment où ces animaux seront capturés et situés.

De cette manière, on espère retracer avec exactitude les migrations de cette variété de mammifères. "Nous ne savons pas, avoue le Dr Sloan, d'où ces animaux viennent ni où ils vont après nous avoir quittés. On les voit seulement apparaître à l'embouchure de la rivière Churchill à la mi-juillet et disparaître en fin août."

Le problème consiste à attacher à ces cétacés, sans les tuer, une étiquette qui demeure visible et dont ces animaux ne puissent se débarrasser au cours de leurs mouvements. "Evidemment, explique le savant canadien, l'idéal serait d'imprimer sur la peau de la baleine une estampille indélébile et capable de la pénétrer; mais comment l'emprisonner d'abord?"

Le Dr Sloan avoue qu'il a pensé à divers moyens comme l'emploi d'une torche à l'acétylène ou un tatouage électrique à haute fréquence. Il y aurait bien le procédé qui consiste à prendre la baleine dans un filet spécial; mais le risque, avec ce moyen, est de faire se noyer au fond de l'eau cet animal qui n'est pas en réalité un poisson et qui a besoin de venir fréquemment respirer à la surface. La méthode britannique est d'attacher une étiquette à une fléchette longue de quatre pouces qu'on lance contre l'animal.

Le but de cette enquête sur les lieux de migration des baleines est d'assurer l'approvisionnement des Esquimaux en viande. Cela est particulièrement nécessaire dans les districts où le phoque et le caribou se font rares, comme à la baie d'Ungava.

Immigration par la voie des airs

Genève. — On commencera l'immigration, par avions, de plus de 30,000 réfugiés d'Europe au Canada. C'est ce qu'annonce l'organisme international des réfugiés.

Ce mouvement, qui est le plus vaste jamais entrepris par des avions spéciaux, transportera des réfugiés de Hambourg à Montréal au rythme de 1,400 par mois.

Les femmes mariées au foyer

Montréal. — La cuisine est peut-être monotone pour la jeune mariée qui travaillait dans un bureau durant la guerre, mais il existe au moins une voix féminine pour affirmer que la place de cette même femme est au foyer, maintenant que son mari a échangé l'uniforme pour l'habit de rue et la vie des camps militaires pour celle des bureaux.

Voilà la déclaration faite par Mlle Marchersault, directrice de la division féminine du Bureau national d'embauchage, à Montréal.

"Je n'approuve pas les femmes mariées qui désirent obtenir du travail, dit-elle. Leur nombre augmente sans cesse. Je les comprends, dans une certaine mesure, mais je ne peux pas les approuver."

Mlle Marchessault croit que l'on doit blâmer la guerre du nombre croissant des femmes mariées qui désirent gagner elles-même de l'argent et qui trouvent le balai, le batteur à oeufs et la machine à laver prosaïques comparés à la machine à écrire.

La femme mariée, cependant, rencontre beaucoup de désavantages en travaillant à l'extérieur. Elle dépense plus d'argent pour sa nourriture parce qu'elle doit magasiner en vitesse, payer ses tramways et ses autobus au travail, employer une femme pour l'aider dans sa maison et payer de l'impôt sur le revenu.

Selon Mlle Marchesseault, celles qui demandent du travail ne reconnaissent pas ce fait qu'une femme mariée travaillant à l'extérieur devient victime de tension nerveuse parce qu'elle s'inquiète constamment de ses enfants quand elle n'est pas avec eux.

Exposition de tapisseries françaises à Montréal

Des tapisseries françaises d'une très grande valeur seront exposées dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal, du 26 mai au 2 juin. Ces tapisseries font partie d'une collection de 250 oeuvres françaises qui ont été exposées à New-York et à Chicago, et qui sont retournées en France par un navire de guerre qui les prendra à Montréal.

Ces tapisseries ont été choisies avec soin pour donner un raccourci de l'histoire de la tapisserie française. Six sont du Moyen Age, dix du dix-septième siècle, et les autres de l'époque moderne. Celles du dix-septième siècle forment une suite connue sous le nom d'Histoire de Louis XIV et relatent les grands faits de la vie du monarque entre 1665 et 1680.

La persécution en Yougoslavie

Belgrade. — Fidèles à la consigne du Kremlin: "Pas de place pour l'Eglise catholique dans les Balkans", le gouvernement yougoslave a de nouveau intensifié ces derniers temps les persécutions contre l'Eglise. Cette campagne peut être divisée en trois phases: tout d'abord ,chaque prêtre de la "République populaire" doit introduire une demande en vue de l'approbation de sa "profession d'assistance". Cette mesure annonce déjà la liquidation de lEglise, car aucune suite n'est donnée à bon nombre de ces demandes. De cette façon, dans le diocèse de Gorizia, attribué à la Yougoslavie, deux ecclésiastiques seulement furent autorisés à donner l'instruction religieuse.

La deuxième phase comprend la réquisition des églises. En interdisant la profession de prêtres, on prive de nombreuses églises de leurs desservants. Celles-ci sont alors saisies au nom de la république populaire, en vertu du raisonnement suivant: "Le peuple ne veut pas de prêtres, les églises sont vides. il serait donc dommage de ne pas les affecter à d'autres destinations". Aussi, sont-elles transformées en magasins et en "centre de culture" communistes. A Vrbas (Banat), deux églises ont été abattues pour pouvoir élever à leur place un certain nombre d'"habitations communautaires." A Jezerana, une église a été aménagée en centre de culture.

Aide des Juifs canadiens

Winnipeg. — Le président du conseil sioniste canadien, S. J. Zacks, révèle que les Juifs du Canada se sont engagés à construire de leurs deniers les immeubles du parlement futur dans le nouvel Etat d'Israël. Il annonce en même temps la création d'un fonds d'aide aux Israélites, qui réunira pour eux, des vivres, des vêtements et d'autres secours.

Collège Saint-Jean

La fête de Dollard a été le gros événement de la semaine. Les manifestations extraordinaires, spéciales à la fête, commencèrent dès huit heures et demie du matin par une grand'messe chantée dans la grotte.

Des parties de balles occupèrent les élèves jusqu'à onze heures, alors qu'ils montèrent à l'étude pour une conférence sur le héros à l'honneur. Le Père Beauchamp était le conférencier. Il nous a dépeint la beauté et l'héroïsme de l'acte de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons; il nous a ensuite dégagé quelques-unes des leçons de ce "geste unique dans l'histoire". Il a surtout signalé l'ambiance pragmatique qui nous noie et qui fait que nous visons seulement au pratique, à faire de l'argent, à gagner sa vie. "C'est pourquoi, dit-il, plusieurs d'entre nous ne veulent pas apprendre le français, parce que ce n'est pas avec cette langue qu'on fait de l'argent: toutes les affaires se font en anglais." C'est une mentalité fausse qu'il faut détruire. Le Père Beauchamps nous y a aidés beaucoup.

Vers les deux heures de l'après-midi, les visiteurs se mirent à arriver. Sans retard, des parties de balle et différents jeux s'accaparèrent des loisirs de tous et les tinrent occupés jusqu'à cinq heures et demie. Il ne faudrait pas oublier le petit comptoir au toit de feuillage vert, improvisé dans le coin de la balle-au-mur. A cause de la grande chaleur, on y allait souvent se refraichir.

A 5h.50, souper au ravin. Il n'y avait qu'un seul embêtement, oh! pas très grave: quelques myriades seulement d'un genre de moustiques très commun en Canada et qu'on nomme "maringouins".

Immédiatement après le souper, le Mois de Marie avec bénédiction du St-Sacrement en plein air, à la grotte.

Et puis les amusements reprirent de plus belle jusqu'à ce que, vers les huit heures, un feu de joie, allumé au fond de la cour, assemble tout le monde en forme de cercle. Avec les chants, la musique, et les récitations, l'obscurité vint nous surprendre. Un fervent " O Canada" poussé par de jeunes poitrines mues de patriotisme, plongea toute la célébration dans le royaume du passé. Aurevoir tout le monde! A l'année prochaine!

Les philosophes, les rhétoriciens et les élèves de Belles-Lettres n'ont presque pas participé à la fête patriotique: ils écrivaient leurs examens de fin d'année. C'est dire que la fin est imminente.

Deux parties de balle avec des équipes de l'extérieur. Dans les deux rencontres, nos gars ont remporté la victoire.

Pauvre propriétaire

—Comment, vous êtes propriétaire de quinze immeubles, et vous cherchez un appartement à louer?

—Eh oui! les miens sont trop chers!

Enfant terrible

La visiteuse — Alors, tu es bien gentille! Tu aides bien ta maman?

L'enfant modèle — Oh! oui, madame. C'est moi qui compte les petites cuillers quand vous êtes partie.

La leçon des abeilles

Allocution de Sa Sainteté Pie XII aux apiculteurs

Le pape, recevant en audience quelque quatre cents apiculteurs italiens réunis en congrès national à Rome, leur a adressé un discours mettant en lumière les leçons que l'homme peut tirer de l'activité merveilleuse de l'abeille.

Par sa nature et par sa signification, a observé Pie XII, le travail des abeilles présente un intérêt psychologique, moral, social et même religieux. La poésie sacrée et profane de tous les temps n'a-t-elle pas unanimement chanté les abeilles?

"Les abeilles sont mues et dirigées par l'instinct, vestige et témoignage visible de l'invisible sagesse du Créateur. Quelles leçons ne donnent-elles pas aux hommes, qui sont ou devraient être guidés par la raison, vif reflet de l'intelligence de Dieu!"

Les abeilles présentent un exemple de vie et d'activité sociale, où chaque catégorie a sa tâche à remplir et la remplit exactement, sans envie, sans rivalité, dans l'ordre, à la place qui lui a été assignée. Chacun admire la délicatesse et la perfection du travail de l'abeille. Bien différente du papillon, qui s'amuse à voltiger de fleur en fleur; de la guêpe et du frelon, qui semblent ne vouloir faire que du mal, l'abeille pénètre délicatement jusqu'au fond du calice; une fois recueilli son précieux butin, elle quitte doucement les fleurs, sans léser le moins du monde le léger tissu de leur vêtement, sans avoir fait perdre à un seul de leurs pétales son immaculée fraicheur.

Puis, chargée du nectar parfumé, du pollen, du propolis, sans détours capricieux, sans retards indolents, mais rapide comme une flèche, par un vol d'une précision impeccable, elle rentre dans sa ruche. Le travail s'y poursuit intense, les richesses soigneusement recueillies sont élaborées pour la production du miel et de la cire. Fervet opus, redolentque, thymo fragrantia mella. (Virgile, Géorgiques, IV, 169.)

Après cette description, Pie XII a poursuivi ainsi:

"Ah! si les hommes savaient et voulaient écouter la leçon des abeilles!

"Si chacun savait accomplir, dans l'ordre et dans l'amour, au poste que lui a assigné la Providence, son devoir de chaque jour!

"Si chacun savait goûter, aimer, mettre en valeur, dans la collaboration du foyer domestique, les petits trésors accumulés durant sa journée de travail hors de la maison!

"Si, dans leurs relations avec leurs semblables, les hommes savaient tirer profit avec élégance — pour parler comme le monde, — avec charité — pour parler chrétiennement, — de ce que leur prochain a conçu de vrai et de beau dans son esprit, des sentiments nobles et bons qu'il nourrit au fond de son coeur, sans l'offenser par indiscrétion ou par sottise, sans altérer la virginité de sa pensée ou de son amour!

"S'ils savaient s'assimiler, sans jalousie et sans orgueil, les richesses qu'ils ont acquises au contact de leurs frères et les élaborer à leur tour par la méditation et par l'activité de leur esprit et de leur cocur!

"Si, en un mot, les hommes apprenaient à faire consciemment ce que les abeilles font instinctivement: comme le monde s'en trouverait meilleur!

"Travaillant comme les abeilles dans l'ordre et la paix, les hommes apprendraient à goûter et à faire goûter le fruit de leurs efforts.

Souvent ils gâtent par leur rudesse et leur malice les choses les meilleures et les plus belles; souvent ils ne savent chercher et trouver en autrui que l'imperfection et le mal; dénaturant les intentions les plus droites, ils tournent parfois en amertume même le bien.

Qu'ils apprennent donc à pénétrer avec respect, avec confiance, avec charité, discrètement, mais profondément, dans l'esprit et le coeur de leurs semblables; alors, comme les abeilles, ils sauront découvrir dans les âmes les plus humbles le parfum de nobles qualités, d'éminentes vertus, ignorées parfois de ceux-là même qui les possèdent; ils sauront discernr au fond des intelligences les plus obtuses, des esprits les plus incultes, au fond même des pensées de leurs adversaires, au moins quelque trace de bon sens, quelque rayon de vérité et de bonté."

En terminant, le Saint-Père a exhorté ses auditeurs à élever vers Dieu leur pensée, lorsqu'ils sont penchés sur leurs ruches: ainsi ils goûteront la douceur de sa loi et de sa parole, ils contempleront un jour sa lumière que symbolise la flamme brûlante sur le cierge, produit de l'abeille-mère, apis mater.

Moins dangereuses en avant qu'en arrière

Québec. — Les Québecoises, qui conduisaient auparavant les automobiles du siège arrière, ont déménagé au banc d'en avant et, quoique l'orgueil du conducteur d'automobiles masculin s'en trouve un tant soit peu blessé, il doit admettre que la femme conduit beaucoup mieux que lui.

"Les femmes ne conduisent pas aussi mal qu'on le dit, a déclaré M. Auguste Pion, président du Club des automobilistes de Québec. De fait, elles sont moins dangereuses au volant que lorsqu'elles conduisent l'automobile du siège arrière."

Changement dans les bureaux de poste

Ottawa. — Avant longtemps, tous les bureaux de postes canadiens compteront des employés civils. Il n'y aura plus de ces sous-bureaux où les maîtres de postes sont payés selon le montant d'argent qu'ils récoltent. De plus, c'est le gouvernement qui paiera le loyer et les employés seront payés à un salaire régulier.

Ecole de jardinage

La province de Québec, terre d'origine de l'agriculture et de l'artisanat en Amérique du Nord, possède depuis peu ce que l'on croit être la première école de jardinage pratique de notre continent. Le jardin botanique de Montréal a en effet ouvert récemment une Ecole d'horticulture qui forme des techniciens en jardinage. Ceux-ci seront non seulement entraînés pour s'occuper des cultures spécialisées, des pépinières et des graineries, mais encore et surtout de la culture pratique des légumes et autres plantes comestibles.

Pensez aux mites

Avant de mettre les couvertures de laine dans l'armoire, si vous ne voulez pas avoir de surprise désagréable quand les frimas reviendront et pour éviter les dégâts des mites, il est indispensable de les nettoyer.

Pour les laver, faites-les d'abord tremper dans de l'eau additionnée d'ammoniaque et dans laquelle vous aurez fait dissoudre un peu de savon. Cette eau doit être, au moment où vous y plongez les couvertures, à peine tiède, l'eau chaude ayant l'inconvénient de feutrer la laine, comme vous le savez certainement.

Frottez-les ensuite avec une brosse douce, mais toujours dans le même sens pour ne pas abîmer le tissu et rincez-les d'abord à l'eau froide.

Lorsque l'eau sortira claire, laissez vos couvertures séjourner dans l'eau froide pendant une nuit au moins. Pressez-les sans les tordre, et laissez-les sécher à l'air, si la chose vous est possible, mais jamais au soleil. Si vous prenez toutes ces précautions, vos couvertures resteront douces et élastiques et pourront supporter encore de nombreux nettoyages. Propres vos couvertures ne seront pas un nid à mites.

Les vêtements d'hiver

Ils sont aussi en danger. Après un nettoyage scrupuleux, absolument indispensable, suspendez-les dans des journaux fraîchement imprimés, après les avoir saupoudrés d'un bon insecticide, et enfermez-les dans des malles ou des boîtes dont vous boucherez toutes les ouvertures avec un fort papier collant. C'est ainsi que l'on préserve des mites les fourrures, gilets de laine, etc.

Tapis et tentures

Les mites menacent encore tapis et tentures. Passez les premiers à l'aspirateur chaque mois. Ne partez pas en vacances sans les nettoyer à fond, les poudrer d'insecticide, les rouler et les envelopper dans des journaux.

Brossez vos tentures, saupoudrez-les de poudre antimites. Pour une longue absence, décrochez-les et traitez-les comme les tapis.

Campagne contre les insectes

Montréal, 25 mai. — Une déclaration de la Campagne Anti-Insectes et un appel urgent de ses membres demandant la coopération de chaque citoyen, ont été faits aujourd'hui par la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada.

Faisant l'exposé au nom de la Chambre, Philippe Cloutier, de l'organisation nationale, a dit que, d'après les autorités, des pertes énormes de nourriture, des épidémies et de nombreux cas de mortalité sont attribués, chaque année, à plusieurs variétés d'insectes.

"La science moderne rend possible aujourd'hui leur destruction complète, dit-il, mais pour parvenir à ce résultat, l'appui de toute la population du Dominion est essentiel."

La cible numéro un pour 1948 sera les fléaux de la maison tels les mouches, les maringouins, etc. La campagne sera lancée en juin.

Citant des statistiques, M. Cloutier a mentionné que la production canadienne du lait peut être accrue de 500,000,000 livres annuellement et le rapport du boeuf de 133,000,000 livres, cela par des méthodes anti-mouches appropriées. Les cas de fièvre typhoïde, dysenterie, flux de ventre, empoisonnement par les aliments et peut-être la paralysie infantile seraient perceptiblement diminués si des mesures effectives étaient prises.

Deux mouches peuvent avoir 191,000,000,000,000,000,000 descendants en août si les oeufs sont pondus tôt au printemps. Chacun de ces billions de mouches peut être porteur d'au moins vingt maladies.

Le mouvement entrepris, par tout le pays, par les Chambres de Commerce locales et le Junior Board of Trade aura l'appui des ministères fédéraux et provinciaux de l'hygiène et de l'agriculture, a déclaré M. Cloutier.

Avec l'aide de campagnes rurales et urbaines anti-insectes bien organisées, la santé et le bien-être des Canadiens seront grandement améliorés.

Valeur de la récolte de sucre

Québec. — La saison des sucres est terminée. Selon les rapports préliminaires reçus à la division agricole du service de l'horticulture, on estime que la récolte de sucre et de sirop d'érable sera environ 75 pour cent de celle de l'an dernier; ce qui en établirait la valeur approximative à $ millions.

Congrès des Coopérateurs

Il se tiendra au Manitoba les 22 et 23 juin

Nous rappelons à tous les intéressés que les coopérateurs de langue française du Canada tiendront, pour la première fois, leur congrès général dans l'Ouest. Ce congrès aura lieu à Saint-Boniface les 22 et 23 juin prochain et groupera des représentants de toutes les provinces.

Afin de rendre service au mouvement, on demande de recueillir toutes les informations nécessaires sur nos différentes organisations. Les caisses populaires ou coopératives qui ne l'ont pas encore fait sont priées de transmettre le plus tôt possible leur dernier rapport annuel à l'adresse suivante:

Fédération des coopératives franco-albertaines,
10010 - 109ème rue,
Edmonton, Alberta.

Tous les coopérateurs de langue française qui désirent assister au congrès de Saint-Boniface sont cordialement invités.

Pourquoi des coopératives sont tombées

Que l'expérience des autres vous instruise!

Rien ne sert d'aller trop vite. Sous prétexte de dévouement à la cause, en brûlant les étapes, on ne ferait que gâcher tout. Pesons bien toute chose avant d'entreprendre quoi que ce soit.

Erreurs dans la politique financière

1—Lancement avec un capital trop petit. Le minimum devrait être $2,500. On ne doit pas non plus permettre les retraits brusques et sans restriction du capital engagé dans l'entreprise.

2—Ventes à crédit aux sociétaires. Toute vente à crédit est mauvaise. La faillite est certaine si le magasin accorde aux sociétaires du crédit pour un montant supérieur à leur placement.

3—Achats à crédit près de marchands en gros privés. Le magasin coopératif qui achète à crédit se lie et ne peut opérer librement sur le marché des achats.

4—Mauvaises méthodes de comptabilité.

5—Négligence à faire vérifier les livres par un comptable expert à époques régulières.

6—Déclaration trop hâtive de dividendes ou ristourne aux sociétaires. Il faut toujours commencer par payer les factures et placer un certain pourcentage des profits au fonds de réserve.

7—Coupe des prix pour faire concurrence aux magasins privés. Cette coupe des prix a plusieurs résultats désastreux:

a) elle prive la coopérative de fonds adéquats pour réaliser des surplus;

b) elle rend la ristourne sur achats impossible ou difficile;

c) elle empêche le développement social en fait d'éducation, d'assurance, de caisses coopératives, de facilités récréatives;

d) elle tend à réduire au niveau de "magasin bon-marché" ce qui doit être une coopérative de consommation.

Erreurs dans le travail éducatif et social

1—Fondation avec des personnes non au courant de la coopération. Il faut préparer les coopérateurs avant de former une coopérative, leur donner l'occasion d'entendre des conférences, faire circuler parmi eux de la littérature sur le sujet pendant plusieurs mois avant d'ouvrir le magasin coopératif.

2—Négligence à entretenir l'éducation coopérative, à maintenir parmi les sociétaires l'inspiration culturelle et morale, et à les tenir au courant des réalisations et des chances de succès complet du mouvement coopératif. Plusieurs sociétés coopératives impriment un feuillet-nouvelles hebdomadaire. Quelques-unes éditent leur propre quotidien.

3—Ignorance du côté social de la coopérative. Des cercles et des salles de lecture en liaison avec le magasin coopératif aident considérablement. Des pièces de théâtre, des séances musicales, des vues animées, des excursions, organisées par un comité spécial, sont autant de choses utiles.

4—Négligence à utiliser l'élément féminin. Les femmes constituent le gros des acheteurs. Elles connaissent donc mieux que d'autres les besoins du magasin et devraient être consultées. Leur science sociale est d'un puissant secours pour le recrutement et le maintien des membres. La formation d'un comité féminin est donc chose toute indiquée.

5—Emploi au service de vente de personnes indifférentes à la coopération. Les vendeurs doivent être bien payés, mais aussi bien renseignés sur les principes et les fins de la coopération, de sorte que chacun d'eux rayonne la propagande.

6—Défaut d'appuyer souvent auprès des membres de l'importance de la loyauté envers leur association.

7—Manque de vigilance pour empêcher les factions de se développer dans la société. Un effectif uni, exempt de rivalités et de coteries, est essentiel dans une association coopérative.

Erreurs concernant le magasin

—Location désavantageuse du magasin, soit trop loin de la majorité des membres de la coopérative, soit trop près d'un autre magasin coopératif, créant danger de duplication.

2—Manque de sagesse dans le choix de la marchandise.

3—Engagement de trop de capital dans l'aménagement du magasin.

4—Négligence à soigner l'apparence du magasin. Celui-ci devrait toujours être propre et attrayant.

Erreurs dans l'organisation et l'administration

1—Organisation d'un magasin en partant du sommet au lieu de la base. Les magasins réussiront mieux quand ils seront organisés par le groupe de clients qui doit patronner plutôt que par un groupe extérieur même doué des meilleures intentions.

2—Méthodes autocratiques de la part des directeurs ou du gérant.

3—Centralisation de trop de pouvoirs entre les mains du bureau de direction ou du gérant. C'est aux sociétaires eux-mêmes, dans leur ensemble, qu'il appartient de contrôler, de dicter la politique générale de la coopération et d'exiger qu'elle soit suivie. D'autre part, l'intervention dans les détails quotidiens de la gérance du magasin nuirait à l'efficacité du personnel.

4—Emploi d'un gérant de magasin incompétent.

5—Manque de service. Une coopérative doit être avantageuse à ses membres. Elle ne doit pas attendre de leur part des sacrifices non motivés. Le magasin doit viser à servir les membres de la coopérative mieux et plus avantageusement qu'ils seraient servis ailleurs.

Dangers de l'extérieur

1—Coupe des prix par des magasins privés compétiteurs. Cette arme souvent employée après entente avec les autres magasins concurrents, expressément pour faire tomber la coopérative. Le salut dans les circonstances réside dans la loyauté des membres de la coopérative.

2—Foi ajoutée par les membres à de faux rapports, à des rumeurs colportées sur la faillite prochaine du magasin, dans le but évident d'inciter les coopérateurs à retirer leur placement dans l'entreprise. Ces nouvelles alarmantes sont quelquefois l'oeuvre d'un marchand privé qui suborne un membre de la coopérative pour les faire circuler dans le groupe. Les membres loyaux et renseignés ne prennent pas la frousse à pareilles rumeurs.

3—Encouragement à la méfiance des membres, par un gérant ambitieux et déloyal qui espère par là pouvoir acheter le magasin à perte pour la société et l'exploiter ensuite comme propriété privée, à son profit personnel.

4—Admission de groupes importants qui joignent les rangs de l'association dans le dessein caché de la saboter.

Manque de croissance et de vision

1—Satisfaction de la simple existence. Une société doit progresser, non pas rester stationnaire. Toutes les fois que c'est possible, elle doit entrer dans de nouveaux champs de la coopération, ouvrir de nouveaux rayons. La coopération ne se borne pas à l'épicerie. Les viandes, le vêtement, les chaussures, les tissus et toutes sortes d'autres choses qui correspondent à des besoins humains, doivent faire l'objet des coopératives, à mesure qu'elles peuvent entreprendre de les couvrir. Les coopérateurs doivent projeter l'établissement d'une caisse coopérative s'ils n'ont déjà la caisse populaire, d'une assurance mutuelle contre la maladie ou le chômage, d'allocations maternelles, de soins médicaux et d'hospitalisation.

2—Violation des points fondamentaux de la coopération, qui se résument à trois:

a) un vote, et pas plus d'un vote par membre;

b) fixation de l'intérêt sur le capital-actions à un taux bas, n'excédant jamais le taux légal courant, quels que soient les profits;

c) emploi du surplus des profits soit à des fins d'amélioration sociale générale, soit en ristourne aux clients sur leurs achats.

(Service extérieur de l'université d'Antigonish)

"Cruauté morale"

Londres. — Un officier de l'armée britannique vient d'obtenir gain de cause en appel devant un tribunal de divorce. Il a pu prouver que son épouse l'avait fait souffrir de "cruauté morale", ce motif de séparation tant à la mode maintenant chez les américains et, après eux, parmi les auters peuples.

Le lieutenant-colonel Edward Keithsquare avait réclamé le divorce parce que son épouse l'obligeait à lui faire la lecture chaque soir jusqu'à ce qu'elle fût profondément endormie. Le colonel a témoigné que, lorsqu'il avait tenté de désobéir à l'ukase conjugal, sa femme se mettait à tambouriner sur les portes, arrachait les draps du lit ou se livrait à cent autres agaceries du même genre pour l'empêcher lui-mère de dormir.

Un anniversaire

Toronto. — Canadiens et Américains se sont réunis, l'autre jour, sur le site de l'ancien fort Cork, de Toronto, pour commémorer le souvenir de leur dernière rencontre à main armée, au même endroit. C'est il y a 135 ans que ces deux peuples se sont affrontés et que les envahisseurs américains ont rasé le Toronto d'alors, qui s'appelait à ce moment Fort-York.



GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE
DE L'ALBERTA
DEPARTEMENT DES AFFAIRES
MUNICIPALES

VENTE PUBLIQUE DE TERRES

Avis est par les présentes donné que, d'après les stipulations de "Tax Recovery Act" (Chapitre 161, R.S.A., 1942), les terres suivantes seront mises en vente par encan public qui aura lieu au magasin Bassarab & Denny, à Calais, Alberta, jeudi le 10ème jour de juin 1948. à 2 heures de l'après-midi.

DISTRICT NON ORGANISE EN MUNICIPALITE No 126

Partie de Section	Sec.	Tp.	Rge	M.	Surface	Partie de Section	Sec.	Tp.	Rge	M.	Surface
N.O.	1	73	20	5	160	S.E.	5	73	26	5	159
N.O.	27	69	22	5	160	N.O.	17	72	1	6	160
S.O.	18	71	25	5	161	N.O.	10	72	2	6	160

Chaque morceau de terre mis en vente sera sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales, sujet aussi à un prix de réserve, de même qu'aux restrictions et conditions contenues dans les Certificats de Titre.

Les termes et conditions de vente seront annoncés à la vente, ou peuvent être obtenus du soussigné.

Le rachat de ces terres peut s'obtenir sur paiement de tous les arrérages de taxes plus les frais, en tout temps avant la vente.

Daté à Edmonton, Alberta, ce 9ème jour d'avril 1948.

J.-W. JUDGE,
sous-ministre.

La Survivance des Jeunes

UN FAIT MERVEILLEUX

Une couronne de vingt-deux roses garde toute sa fraîcheur depuis un an

Londres. — Les 22 roses qui ont été placées sur la tête de la statue de la sainte Vierge, il y a un an, dans l'église de Ste-Marie, à Stockport, à quelques milles de Manchester, en Angleterre, sont encore vivantes, créant l'admiration et attirant l'attention de l'univers entier.

La petite Pauline Byrne, âgée de 8 ans, fille d'un boulanger de l'endroit, qui avait placé la couronne de fleurs au mois de mai l'an dernier, a déposé une seconde couronne de roses sur la première au cours d'une cérémonie du mois de mai à laquelle assistaient un grand nombre de personnes venues de tous les points de l'Angleterre. Le nombre de personnes désirant assister à cette cérémonie était si grand que l'admission à l'intérieur de l'église n'a eu lieu que sur présentation d'une carte d'invitation.

Dans un bref sermon prononcé au cours de la cérémonie, M. l'abbé James Turner, curé de la paroisse, a déclaré: "En vertu des lois de la nature, ces 22 roses auraient normalement dû se dessécher et tomber en poussière en quelques semaines. Cependant, elles ont conservé la même fraîcheur, les mêmes contours frisés que le jour où elles ont été coupées. Ce fait a suscité l'étonnement chez des millions de gens à travers le monde entier."

Au cours d'une conférence de presse, après la cérémonie, M. l'abbé Turner a ajouté: "Je ne crois pas que ce soit un miracle, mais c'est tout de même un phénomène merveilleux."

Habituellement, les roses flétrissent et les pétales tombent en moins d'un mois, et la statue, qui est placée à l'intérieur de l'église pour cette cérémonie du mois de mai, est enlevée de son piédestal; mais l'an dernier, lorsque les fleurs ont conservé leur fraîcheur, M. l'abbé Turner a décidé de laisser au même endroit la statue ayant sur sa tête la couronne de roses.

Au cours de la cérémonie de cette année, plusieurs centaines de personnes ont défilé devant la statue de Notre-Dame. N'étant apparemment pas au courant du grand intérêt, tant national qu'international, soulevé par les fleurs demeurées fraîches, la petite Pauline s'en est retournée chez elle après la cérémonie pour jouer avec ses compagnes.

La paroisse Sainte-Marie est dans le diocèse de Salford. Des pèlerinages non autorisés sont organisés à la petite église de brique rouge, et M. l'abbé Turner a déjà reçu des milliers de lettres. Il se refuse à employer le mot "miracle". Les sceptiques croient que la chaleur des ampoules électriques au sommet de la statue, combinée avec l'humidité de l'atmosphère de l'église, aurait enveloppé les fleurs d'un produit quelconque et les aurait préservées. M. l'abbé Turner affirme que les roses n'ont jamais été soumises à un procédé pour assurer leur conservation. Il est la seule personne à leur avoir touché depuis qu'elles ont été posées sur la tête de la statue par la petite Pauline Byrne, l'an dernier. M. l'abbé Turner s'est rendu compte de la fraîcheur des roses pour la première fois au mois de juin l'an dernier, alors qu'il a voulu les enlever; il a alors remarqué qu'aucun pétale n'est tombé.

L'hirondelle des granges

Tous les ans, à l'automne, les hirondelles nous abandonnent pour gagner en troupe des rivages où le soleil rit, où le ciel est bleu. En Europe centrale, lorsque le mauvais temps l'empêche de passer les Alpes pour rejoindre ses quartiers d'hiver en Italie ou en Afrique du Nord, une organisation de secours lui fait franchir le dangereux obstacle en avion.

Cette précaution n'est pas nécessaire en Amérique du Nord où les grandes chaînes de montagnes sont parallèles aux routes de migration. Seules les nappes d'eau importantes semblent effrayer les hirondelles, mais la puissance de leur vol leur permet de les contourner. Quand elles le veulent rien ne les empêche de se rendre directement jusqu'en Argentine. Toutefois, le gros de la troupe s'arrête au Mexique et en Amérique centrale.

Les hirondelles nous arrivent tôt au printemps, dès le mois de mai, pour ne repartir qu'en septembre. Elles ont la touchante habitude de revenir d'année en année au même nid.

Les poètes en firent la "messagère du printemps" et elle porte encore ce titre, bien que nombre d'autres migrateurs — au Canada spécialement — la précèdent sur le chemin du retour.

Description de l'hirondelle

L'hirondelle est un de nos oiseaux les plus utiles et les plus gracieux. Un peu plus grosse que le moineau ordinaire, elle mesure de six pouces et demi à sept de longueur. Son manteau est d'un bleu acier tirant vers le noir, sur le dos, cependant que son ventre offre de jolies teintes de brun marron et de beige. Elle se distingue par la fourche effilée de sa queue sur laquelle on distingue des points blancs, quand elle est étendue.

Leur forme et leur constitution les rendent parfaitement propre à leur genre de vie: leurs ailes sont longues, leurs pattes petites et courtes; leur bec est grand à large ouverture, très bien adapté au happement des insectes. Toutes les hirondelles ayant les pieds faibles, elles ne se posent que sur de menues branches, les fils du télégraphe ou des perchoirs du même genre. L'hirondelle est essentiellement un oiseau de l'air, que l'on aperçoit tantôt autour des habitations, tantôt découpant des figures capricieuses dans le ciel pâle, tantôt rasant le sol ou la surface miroitante d'une rivière; en quête toujours d'insectes qu'elle attrape au vol. Il manque quelque chose au ciel d'été quand on n'y voit pas d'hirondelle.

Les hirondelles des granges, très sociables et grégaires, demeurent en bandes. Elles mangent de compagnie et couchent ensemble, généralement dans les arbres ou les roseaux. Puis c'est la parade, la cour en plein ciel et la mise en ménage par couples ou par petites colonies. Le père et la mère s'occupent ensemble des jeunes et leur apportent tour à tour à manger. Ils commencent par le leur remettre bec à bec puis, lorsqu'ils sont plus vieux, ils leur laissent tomber la nourriture en passant, sans doute pour les habituer à capturer leurs proies dans l'air. Ils les encouragent aussi à voler en leur présentant des insectes à distance.

Mais grâce à sa longue queue fourchue et à sa couleur caractéristique, il est aisé de la distinguer et de la suivre des yeux à table, à l'abreuvoir ou au vol, toutes fonctions qu'elle accomplit, en volant et avec une grâce sans égale. Il est également facile de l'aimer pour toutes ses belles qualités et son doux gazouillis dans lequel saint François d'Assise discernait un accent de louange: — "Chantez, chantez mes soeurs", disait-il; "priez Dieu avec moi".

Le nid

L'emplacement du nid de l'hirondelle n'est pas pris au hasard. L'hirondelle, au contraire, exige de grandes conditions dans l'angle auquel elle l'attache. Et d'abord, elle choisit son orientation, en météorologiste émérite, elle place son nid du côté qui regarde l'est.

L'hirondelle a besoin d'un élan pour prendre son vol. Au sortir de son nid, elle se laisse tomber, étend ses ailes, puis se relève dans une courbe svelte et gracieuse. Il lui faut donc, devant son nid, un champ large et libre.

C'est le matin que ces petites architectes se consacrent surtout à leur travail. S'il y a lieu de construire un nouveau nid, mâle et femelle s'emploient d'abord à trouver un trou de boue, trop heureux si le cultivateur intelligent qui les loge a la bonne idée de leur en faire un et de contribuer ainsi à la survivance de cette espèce d'auxiliaires. Ce mortier naturel est ensuite transporté sur une poutre de grange, enduit de salive, renforcé de brins de pailles et d'herbes, façonné en coupe avec le bec comme avec une truelle. L'intérieur est garni de plumes de volailles ramassées dehors. Il est charmant de les voir travailler, alors surtout que le nid prend une première forme. L'extérieur est peu soigné, mais le fond du berceau est lissé et poli avec soin!

L'hirondelle revient à son nid chaque année: le fait a été souvent constaté; elle se contente alors de l'approprier ou, s'il en est besoin, d'y faire les réparations nécessaires. Ce travail d'appropriation consiste parfois, hélas! à retirer du nid les cadavres des petits qu'elle y a laissé mourir de faim l'année précédente: car, chose surprenante, quand l'heure du départ a sonné, tout autre instinct fait silence, même l'amour maternel, et les petits d'une couvée tardive sont fatalement abandonnés par leur mère. La voix d'un Maître à qui nul ne saurait être sourd, l'appelle et lui dit: "Va!" et elle part. Il arrive que l'hirondelle ne parvient pas à débarrasser le nid de ces petits cadavres. Que fait-elle alors? Elle en bouche l'entrée et le transforme en un cercueil.

Les oeufs, au nombre de quatre ou six, sont blanc crème, marqués de points rouges et bruns. Certains couples élèvent deux couvées dans le même nid, durant une même saison.

Les ennemis de l'hirondelle

Les moineaux ont contracté la mauvaise habitude de démolir les nids d'hirondelles et d'employer les matériaux récupérés à la construction des leurs, mais ce sont généralement les mêmes que l'année précédente ou leurs descendants. —Où la mère a niché, nichent filles et petites-filles, dit Michelet qui fait de l'hirondelle rustique d'Europe, contre-partie de notre hirondelle des granges, le symbole de la fixité du foyer.

Ecoutez ce que dit Sophie Dubrézène dans son livre "Nos amis les oiseaux": Les hirondelles enterrent vifs les moineaux qui s'emparent de leur nid. On peut n'y pas croire; mais, pour ma part, je ne le saurais, car je l'ai vu, de mes yeux. J'ai vu les hirondelles réunies voler comme une nuée, autour de l'ogive de la vieille église où je fus baptisé. Un nid attaché là, occupé par un moineau, qui présentait à travers l'ouverture aux assaillants désespérés, son gros bec et ses yeux fripons. L'essaim s'envola et revint bientôt tournoyer, par centaines, autour du château fort de l'usurpateur. Cela dura quelque temps, puis toutes disparurent: l'ouverture du nid était bel et bien bouchée, et le mortier frais, tranchant par sa couleur foncée sur le nid desséché, marquait seul la place par où le moineau avait pu s'introduire.

Utilité de l'hirondelle

Cette beauté ailée nous débarrasse d'une foule de moustiques, souvent porteurs de germes nocifs, sans parler d'autres insectes nuisibles. Voici une preuve, c'est Joseph Autran qui la donne en faisant parler l'hirondelle:

"Et sans merci je fais la guerre
aux vers qui rongent le bon grain".

Elle est particulièrement active au crépuscule, quand les insectes sont en grand nombre sortis de leurs cachettes de la journée. De telles quantités sont détruites par elle qu'on la considère comme un auxiliaire les plus précieux de l'homme eds champs. Aussi ne faut-il jamais la tuer ni dénicher ses petits.

Lucette BLAIS,
du Cercle des jeunes naturalistes

LES PETITS FUMEURS

Au lieu d'apprendre leurs leçons,
Fumaient quatre petits garçons.
Sur le bureau de leur papa,
Ils avaient trouvé du tabac.
Chacun, n'ayant pas de papier,
Avait découpé son cahier.
L'un se brûle avec un charbon
Et dit: "Fumer, c'est vraiment bon!"
Le second prend un fier maintien
Et dit: "Ma foi, ça va très bien!"
Avec des larmes dans les yeux,
L'autre dit: "C'est délicieux!"
Le plus petit, crachant, toussant,
Dit: "Je suis un homme à présent!"
Le soir, ils se mirent au lit,
Grelottants et le front pâle.
On les soigna, longtemps, longtemps
Ils redevinrent bien portants.
Ils furent sages désormais,
Ils ne fumèrent plus jamais.

Marc Le Grand.

Les prouesses d'un chasseur

"Mes amis, contait l'intrépide Ballignac, figurez-vous que j'ai parié un jour, en Afrique, de traverser une forêt sans emporter d'arme, et de capturer pourtant toutes les bêtes que je pourrais rencontrer.

—Et vous avez réussi? lui demanda l'un de ses auditeurs.

—Si j'ai réussi! Vous saurez que Balignac n'engagé jamais un pari sans être sûr de gagner.

Donc, je quitte mes amis et je m'enfonce bravement dans la forêt. Le premier animal qui se présente à mes yeux est un formidable serpent boa endormi. Je le saisis rapidement et je fais un noeud de son long corps souple, comme s'il s'agissait d'un câble. Et d'un!

Je poursuis ma route et je vois une girafe qui venait de passer le cou entre les deux grosses branches d'un baobab pour sommeiller. Je grimpe silencieusement à un arbre voisin et j'assujettis dans la fourche une pièce de bois qui prend la bête comme dans un carcan. Et de deux!

Un peu plus loin, je suis attaqué par un gros singe qui m'envoie des noix de cocos à la tête. J'ouvre deux de celles-ci, je les creuse puis je les adapte aux mains du quadrumane qui, ne pouvant plus marcher, glissait comme s'il avait un patin à chaque pied.

Puis soudain un rhinocéros se présente. Je l'excite. Il fonce sur moi. Mais j'ai la précaution de me porter derrière un arbre. Et v'lan voilà le pachyderme prisonnier de l'arbre par sa corne qu'il avait enfoncée profondément dans l'écorce.

Il restait un crocodile à mater. J'arrache au premier arbre qui se présente une grosse branche et, au moment où le crocodile écartait ses formidables mâchoires, je lui allonge ma branche bien verticalement dans le gosier. Et voilà mon crocodile devenu parfaitement inoffensif. La capture de ces animaux fut donc pour moi une opération des plus aisées.

Et voilà dans quelle compagnie je revins près de mes amis. S'ils ne l'avaient pas vu, ils ne pourraient pas encore le croire."

QUESTIONNAIRE

Q.—Comment se produit une éclipse de soleil?
R.—Par le passage de la lune entre la terre et le soleil.

* * *

Q.—Quel est l'auteur de "O Canada"?
R.—Les paroles sont de Basile Routhier et la musique de Calixa Lavallée.

* * *

Q.—Nommez les 2 côtés d'une feuille.
R.—Le recto et le verso.

* * *

Q.—Quelle matière enflammée sort du volcan en éruption?
R.—La lave.

* * *

Q.—Qui a inventé la pile électrique?
R.—Volta (1764-1827).

* * *

Q.—Quels animaux sont l'emblème de la Russie et de l'Allemagne?
R.—L'ours et l'aigle.

* * *

Q.—Quel mot désigne la manie de voler?
R.—La cleptomanie.

* * *

Q.—Quelle est l'ancienne langue des Irlandais?
R.—Le gaélique.

* * *

Q.—Qu'est-ce qu'une chope?
R.—Un grand gobelet à bière.

* * *

Q.—Quelle est la longueur du noeud marin?
R.—D'un peu plus d'un mille.

* * *

Q.—Nommez le sommet d'une montagne?
R.—La cime.

* * *

Q.—Qu'est-ce qu'une oasis?
R.—Un endroit fertile dans le désert.



Pour rire

Au club de Bridge

Quatre amis jouent aux cartes: Isaac, tu triches!

—Tu te trompes, Salomon, je ne triche pas.

—Tu mens! Tu es un tricheur! Canaille! Tu es bien digne de ta famille. Ton père a été en prison, ton frère a fait banqueroute et toi tu triches! Canaille!

—Voyons, Salomon, fait Isaac d'une voix calme, est-ce qu'on est ici pour bavarder ou pour jouer?

* * *

A la pêche

—Ici, ça mordait terriblement l'autre jour. . .

—Les poissons.

—Mais non, les moustiques.

* * *

Amélioration

Le représentant d'une entreprise de pompes funèbres écrivit à son directeur: "La mortalité s'améliore ici. Nous avons eu, au cours de l'année, cinquante décès de plus que l'année précédente."

* * *

Une trouvaille

—Devinez ce que j'ai trouvé dans la soupe aux huîtres!

—Une perle?

—Non: une huître.

* * *

Trop grosse!

Toto a une tante obèse, mais qui le gâte beaucoup.

—Tu ne m'aimes pas autant que je le voudrais, dit-elle à son neveu qu'elle idolâtre.

—Ecoute! tante Antoinette, répond Toto. Tu es tellement grosse que je ne peux pas t'aimer tout entière.

* * *

Excessif

Le mari grincheux vient de recevoir une facture de la modiste.

—Quatre chapeaux, s'écrie-t-il, $70.00. Pour une femme qui n'a pas de tête, c'est excessif.

* * *

Entre amis

—Il faut l'avouer, j'ai les défauts de mes qualités.

—Mes félicitations, je ne croyais pas que tu avais autant de qualités que cela.

* * *

La malice

—J'entends dire que Suzanne épouse un spécialiste en rayons X?

—Oui. Qu'est-ce qu'il peut bien voir en elle?

Nouvelle prématurée

Kipling eut un jour, en ouvrant un des journaux auxquels il était abonné, la surprise d'y lire l'annonce de son décès.

Il prit fort gaiement la chose et se contenta d'adresser au directeur du journal une missive ainsi conçue.

"Votre organe annonce ma mort. Comme vous êtes généralement bien informé, cette nouvelle doit être exacte. C'est pourquoi je vous prie d'annuler mon abonnement qui ne me serait, désormais d'aucune utilité.

L'origine d'un nom

Pendant son premier voyage de découverte, Christophe Colomb avait fait le voeu, au plus fort d'une terrible tempête, d'effectuer, s'il en réchappait, un pèlerinage au monastère de Guadeloupe, en Estrémadure.

De retour en Espagne, il tint parole. Les moines le reçurent avec de grands égards et ils lui firent promettre de donner le nom de leur établissement à la première terre un peu importante qu'il rencontrerait.

Aussi, lorsque, le lundi 4 novembre 1493, il trouva une île que les naturels appelaient Turuqueira, le hardi navigateur, fidèle à sa promesse, la baptisa-t-il Sainte-Marie de Guadeloupe.

On devait dire simplement, par la suite, la Guadeloupe.

Pris au mot

J'avais dix ans, contait un jour Mgr Grouard, et ma dissipation était devenue la désolation de mon père. Un jour que je faisais l'école buissonnière, il m'attrapa, me prit par le bras et me mena à l'église; il m'agenouilla à l'autel de la Sainte Vierge en disant: "Ma bonne mère, je vous le donne. Tâchez d'en faire quelque chose. Pour moi, j'y renonce." Il faut croire que sa prière fut entendue, car on put bientôt m'admettre au petit Séminaire. Mais quand dix ans plus tard je lui annonçai que je partis pour les missions du Canada, mon père ne put s'empêcher de dire avec un sanglot: "Tout de même, je ne croyais pas que la Sainte Vierge m'aurait pris au mot à ce point-là!" C'est en souvenir de cette scène que j'ai choisi pour devise: "Sous votre égide, ô Marie".

Quelques proverbes

—Que signifie "mettre quelqu'un à pied"?

—C'est le priver de son emploi ou de son grade. A Rome, le chevalier coupable était privé de son cheval.

* * *

—Qu'est-ce que prendre la mouche?

—C'est se mettre en colère, comme si l'on avait été piqué par une mouche.

* * *

—Que veut dire monter sur ses grands chevaux?

—C'est parler avec colère, impérieusement. Les grands chevaux étaient pour les tournois: les petits pour la promenade.

* * *

—Que veut dire se faire mettre au violon?

—C'est se faire mettre en prison. Les barreaux rappellent les cordes du violon.

* * *

—Que signifie "Brûler ses vaisseaux"?

—C'est prendre une décision désespérée, comme de brûler ses vaisseaux, pour empêcher la retraite.

* * *

—La mouche du coche?

—Se dit de celui qui, croyant tout conduire, joue un rôle inutile. Allusion à la mouche qui pique les chevaux et bourdonne.

* * *

—Qu'est-ce qu'opiner du bonnet?

—C'est faire connaître son opinion par un signe de tête. Jadis, on soulevait son bonnet en signe d'acceptation.

* * *

—C'est un pays de Cocagne?

—Un pays où l'on mange bien et où l'on vit grassement; un pays d'abondance.

Le fonctionnarisme fédéral ne donne pas justice aux nôtres

Le nombre de Canadiens français dans le fonctionnarisme n'est pas proportionnel à notre population. Ce qui est encore plus sérieux, c'est que les nôtres n'y occupent presque pas de postes supérieurs où nous pourrions exercer une certaine influence. En somme, tout l'organisme fonctionne de telle façon que les nôtres y voient peu d'espoir et peu de chance d'avancement. Le service civil actuel qui est à caractère anglais ne fait place aux Canadiens français que là et quand il est indispensable d'avoir recours à eux.

Voilà en somme ce que déclarait M. Joseph Jean, solliciteur général du Canada, lors d'un discours, qu'il prononçait à Radio-Canada au cours de l'émission "Les affaires de l'Etat", sur l'une des questions les plus importantes de l'heure: le fonctionarisme.

On sait que M. Jean a travaillé ardument, depuis la formation du comité des Cinq, à résoudre le problème que pose le fonctionnarisme fédéral pour l'élément français. Le Comité des Cinq étudiait tout le problème du fonctionnarisme en général, tandis que le ministre Jean, désigné par le cabinet, devait faire une enquête approfondie de l'affaire et *suggérer les remèdes nécessaires.*

Au cours de son discours, M. Jean *mentionne plusieurs remèdes pour* améliorer notre situation dans le fonctionnarisme, mais ne suggère pas en définitive le sien. Il explique qu'il ne peut déclarer ses propres remèdes avant de soumettre le rapport de son enquête au cabinet. C'est un appel aux jeunes Canadiens français que le ministre Jean a fait en leur disant qu'il faut entrer tôt dans le fonctionnarisme fédéral s'ils veulent un jour obtenir un poste de quelque importance.

Des faits

En admettant que les Canadiens français n'ont pas dans le fonctionnarisme la part qui leur est dû, M. Jean précise que dans le passé la crainte d'envisager ce problème sous son vrai jour et sous tous ses aspects a contribué singulièrement, à son avis, à en retarder la solution, sinon à en compromettre les résultats; ces résultats que tous désirent tant pour l'avantage des nôtres que pour la réalisation de l'unité canadienne.

Nous n'avons pas dans le fonctionnarisme, dit-il, le nombre de fonctionnaires proportionné à notre population. Nous n'y occupons presque pas, ce qui est encore plus sérieux, de postes supérieurs où nous pourrions exercer une *certaine influence* et tout l'organisme fonctionne de telle façon que les nôtres y voient peu d'espoir et de chance d'avancement.

Prochain rapport

Le rapport que M. Jean compte faire prochainement au cabinet doit comprendre trois parties. D'abord des données statistiques aussi complètes et aussi précises que possible; c'est pour cette raison, dit le ministre, que j'ai vu personnellement plus de quarante sous-ministres et hauts fonctionnaires des différents ministères et services du gouvernement. Le but de ses entretiens avec ces gens était de connaître le nombre de fonctionnaires à Ottawa, à Québec et dans les autres provinces:

1) Ceux qui parlent l'anglais, le français ou les deux langues.

2) Le nombre de positions-clés détenues par des Canadiens français et des Canadiens d'autres origines.

3) Les vacances existantes ou prochaines.

Le ministre Jean explique ensuite que la compilation de ces rapports exige un travail fort considérable. Il suffit de songer, par exemple, qu'il y a plus de 125,000 fonctionnaires civils à l'emploi du gouvernement fédéral. Certains rapports ne m'ont pas encore été remis, dit-il, et c'est déjà là une explication du fait que je n'aie pas fait rapport au cabinet avant aujourd'hui.

Lorsque j'aurai en mains tous les faits, tous les chiffres, poursuit M. Jean, il me sera alors possible d'aborder la seconde partie du rapport projeté. Cette partie consistera précisément dans l'énumération des causes qui ont empêché les Canadiens français d'avoir leur juste proportion dans le fonctionnarisme fédéral. Finalement, le ministre fera au cabinet les recommandations qu'il jugera opportunes.

Le point de vue des Anglo-Canadiens

En général, dit le ministre, nos compatriotes anglo-canadiens partent de cette idée que le Canada est un pays de langue anglaise parce que la majorité de ses citoyens y parlent l'anglais, soit comme langue maternelle, soit comme langue apprise, et qu'il est normal qu'il en soit ainsi, parce que le Canada est membre du Commonwealth des nations britanniques, qu'il est voisin des Etats-Unis où la population de 140,000,000 est anglophone et que notre commerce extérieur se fait avec des pays à prédominance anglo-saxonne. C'est là une question de fait et une question d'intérêt. Il y a sans doute dans la Confédération une province à majorité française et ici et là quelques groupes francophones. La constitution leur reconnait le droit de parler français chez eux, de s'exprimer en français au Parlement du pays, à la Législature du Québec et devant les cours fédérales et québécoises. Mais la constitution ne dit pas davantage.

On veut bien, ajoute M. Jean, reconnaitre aux Canadiens français le droit d'entrer dans le fonctionnarisme lorsqu'ils ont la compétence, mais on ne croit pas à la nécessité de leur donner, comme tels, une représentation suivant le chiffre de leur population. Il est évident que la connaissance de la langue anglaise est nécessaire pour occuper un poste de quelque importance dans le Service civil. On objecte encore que les Canadiens français ne sont pas intéressés à occuper des emplois à Ottawa et ne souhaitent pas se faire une carrière dans le fonctionnarisme. Ils préfèrent pour la plupart vivre dans leur milieu et croient, avec raison, lorsqu'ils sont compétents, pouvoir se faire un revenu annuel plus considérable en dehors du Service civil.

D'autres ajoutent que notre système d'éducation, à base de culture générale, ne nous dirige pas vers les fonctions spécialisées du Service civil.

Le point de vue des Canadiens français

Le ministre Jean parle ensuite du Canadien français et ce qu'il pense de cette question du fonctionnarisme. Nos compatriotes, dit-il, partent de l'idée que le Canada est un pays bilingue ou encore qu'il y a au Canada un fait français dont il faut tenir compte et que la Commission du Service civil, depuis son établissement en 1919, a oublié ce fait et s'est organisé sur la norme de l'éducation anglaise. De là naissent toutes les difficultés qu'ont les Canadiens français de pénétrer dans le Service civil et d'y obtenir de l'avancement quand, par hasard, ils ont réussi à obtenir une position inférieure.

Voilà, ajoute-t-il, en gros, les deux points de vue qui s'affrontent et qu'on me demande de réconcilier. Si les tenants de l'une ou l'autre opinion conviennent que j'ai exprimé assez fidèlement leur pensée; si, en écoutant l'exposé du premier point de vue, vous l'avez trouvé dans l'ensemble ou par certains côtés, raisonnable; et puis, si vous avez fait encore la même constatation en écoutant mon exposé du second point de vue, et que maintenant, vous ne savez plus qui a raison, vous aurez compris ce que, précisément, j'ai tâché de vous faire comprendre, à savoir: que le problème est complexe et partant difficile et que, malgré toute la bonne volonté au monde, il est impossible de le régler en un jour.

Les remèdes

M. Jean souligne que les remèdes sont aussi nombreux que les gens qui s'intéressent au problème du fonctionnarisme. Chaque médecin a le sien; les uns, explique-t-il, préconisent un service civil à caractère anglais qui fait place aux Canadiens français là et quand il est indispensable d'avoir recours à eux: *c'est, en somme, la continuation* de ce qui existe. D'autres songent à un service civil entièrement ou partiellement bilingue. Certains objectent que ce serait exclure sans raison du fonctionnarisme un nombre considérable de Canadiens *à qui il n'a pas été donné*, ou pour qui il n'y avait aucune nécessité, d'apprendre le français. D'autres encore, parlent d'un service civil calqué sur la composition bi-ethnique du pays, et voudraient que chaque groupe soit proportionnellement représenté. D'autres enfin voient la solution du problème dans l'établissement d'un service civil qui s'adapte aux besoins de la population canadienne; autrement, disent-ils, c'est la population, qui doit s'adapter au service civil et cela est aussi absurde qu'inefficace.

Et il ajoute qu'il serait malséant de sa part, de choisir entre ces opinions et de dire où sont ses sympathies, avant d'avoir fait rapport à ses collègues.

Des sacrifices

En terminant, M. Jean appuie sur le fait que ce sont des sacrifices que les Canadiens français doivent faire s'ils veulent atteindre à un but quelconque dans le fonctionnarisme. Des sacrifices, dit-il, je n'ai aucune hésitation à en demander à mes compatriotes. Je sais qu'ils sont prêts, à faire tout leur devoir pour l'unité canadienne.

Je sais que le gouvernement dont je fais partie a à coeur de corriger la situation existante. A mes jeunes compatriotes, je demande donc de se préparer et de s'inscrire. Aux éducateurs, aux journaux, aux associations à caractère économico-social, je demande de m'aider à faire campagne pour poser à nos gens le problème sous son vrai jour. Examinons sans passion le point de vue des autres. Revisons sans préjugés nos propres manières de voir. Comparons, s'il y a lieu, faisons les mises au point nécessaires. Notre cause y gagnera en force et notre victoire en deviendra plus certaine et moins éloignée. A ne pas regarder les autres, conclut-il, on s'expose à s'aveugler sur son propre compte. A s'injurier, on a le bon moyen de ne pas s'entendre et partant, de ne pas se comprendre.

Ottawa. — La Commission fédérale des Transports a prolongé de trois semaines la période de temps allouée aux gouvernements provinciaux et aux particuliers désireux de soumettre des mémoires en rapport avec l'enquête sur les taux de fret au Canada. Le délai expirera le 19 juin au lieu du 25 mai.

Les catholiques ne se découragent pas

Rome. — On peut dire qu'un optimisme tempéré, au sujet de l'avenir de l'Eglise catholique à Berlin, constitue la note dominante d'un interview que le cardinal Konrad von Preysing, archevêque de Berlin, accorda à un correspondant de C.I.P. Le cardinal revenait par avion de Rome, où il est allé faire sa visite "ad limina".

"Les curés de toutes les paroisses de Berlin m'ont assuré qu'ils n'avaient jamais vu de si belles fêtes de Pâques que cette année", déclara le cardinal. "Un d'eux m'a même affirmé qu'il n'avait rien vu de si beau depuis 27 ans qu'il est curé. Plusieurs familles souffrent de l'absence du père et vivent dans des endroits misérables, mais leurs convictions religieuses les aident à supporter toutes ces difficultés".

Le cardinal s'exprima ainsi en parlant de la jeunesse allemande: "Il est exagéré de prétendre que la jeunesse allemand est perdue. Plusieurs jeunes gens sont absolument sains et nous fondons sur eux de grandes espérances."

"Nous souffrons d'une pénurie de papier pour imprimer des catéchismes, des revues et des livres catholiques. C'est là un bien grave problème à l'heure actuelle". Le cardinal conclut en soulignant qu'on manque de prêtres en Allemagne par suite des pertes subies durant la guerre et sous la persécution nazie; les vides se comblent graduellement. Le nombre de vocations au sacerdoce est des plus consolants et beaucoup plus élevé qu'on aurait pu prévoir."

Transport rapide pour fins militaires

Ottawa. — Le ministère de la Défense a annoncé l'inauguration d'un service de transport rapide, pour fins militaires, entre la côte de l'Atlantique et celle du Pacifique.

Ce service sera assuré par des avions "North Star", qui auront luers principaux points de départ à Dorval et à Edmonton. Pour le moment, on met en opération deux départs par semaine.

Un second réseau français

Montréal. — Les gouverneurs de Radio-Canada ont annoncé qu'ils ont étudié de nouveau la proposition touchant l'établissement d'un second réseau français et discuté le projet avec les représentants de postes intéressés.

Ils ont jugé qu'il serait avantageux d'établir un nouveau réseau "qui atteindrait les centres ruraux en plus de Montréal et Québec". Ce nouveau réseau n'aurait pas de poste-clef et chaque poste y contribuerait de ses programmes.

Les gouverneurs de Radio-Canada croient que l'établissement de ce second réseau français aurait pour résultat de "puiser chez les talents des centres moins populeux en plus des villes de Montréal et Québec". Ils promettent d'étudier la question davantage, notamment en ce qui concerne les considérations d'ordre financier dans le réseau national.

Nouveau message du Saint-Père

Cité du Vatican. — Le pape adressera un message au monde le 2 juin prochain à l'occasion de sa fête. Suivant la coutume, le Saint-Père recevra ce jour-là les membres du Sacré-Collège qui lui présenteront leurs voeux. En réponse à l'adresse d'hommage du doyen, il prononcera un discours sous la forme d'un message qui sera radiodiffusé.

Dans son discours de l'année dernière, le Souverain Pontife avait dénoncé "les faux prophètes qui répandent par la ruse et la violence des conceptions du monde et de l'Etat antichrétiennes et athées"; il avait adjuré ses fidèles de collaborer à l'avènement d'une plus grande justice sociale. Tout en déplorant qu'aucun progrès substantiel n'eût été fait depuis la fin de la paix, le Saint-Père avait terminé son message en prêchant la confiance et en disant: "L'avenir appartient aux croyants et non pas aux sceptiques. L'avenir est aux hommes forts qui espèrent et agissent avec fermeté".

Observatoire

(Suite de la page 1)

nouvelle que nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs. Voici le texte du **Madawaska:**

"Dans un message téléphonique qu'il nous faisait parvenir hier de Frédéricton, l'hon. J.-G. Boucher nous annonce que le gouvernement de la province vient de reconnaître officiellement l'Ecole des Cours d'Eté de l'université St-Joseph où se donnent régulièrement chaque été des cours d'enseignement pédagogique au personnel enseignant de langue française. Par suite de cette décision, le gouvernement reconnaît de façon officielle cette école comme étant l'endroit où désormais les instituteurs et institutrices de langue française iront se perfectionner après leur stage à l'école normale provinciale. Désormais, tous les crédits accordés par cette école seront automatiquement reconnus par le gouvernement. Un comité spécial formé de représentants du gouvernement et de l'université Saint-Joseph déterminera le programme des cours.

"La décision a été prise au cours de pourparlers conduits cette semaine entre une délégation de l'université et de la Société l'Assomption, et des représentants du gouverenement. La délégation était dirigée par le Rév. P. Clément Cormier, représentant le recteur de l'université, et comprenait en outre le Rév. Frère Léopold, c.s.c., directeur des cours d'Eté, M. Calixte Savoie, secrétaire-trésorier général de la Société l'Assomption, et M. H.-P. LeBlanc. Les délégués furent présentés à l'hon. premier ministre McNair et au ministre de l'Education, M. C.-H. Blakney, par l'hon. J.-G. Boucher et l'hon. A.-J. Doucet.

"Après le départ de la délégation, le Rév. Frère Léopold a continué les entretiens avec les officiels du département de l'éducation."

Les malins verront peut-être dans le geste du gouvernement du Nouveau-Brunswick une simple manoeuvre politique en vue des élections du 28 juin. S'il en était ainsi, nous dirions encore: tant mieux! Cela indique que les Acadiens sont un peu là dans leur province. Et puis, un acte de justice, même avant les élections, c'est beaucoup plus sage et démocratique qu'un coup de rage fanatique.

Mais les Acadiens doivent d'abord à leur travail et à leur ténacité le résultat qu'ils viennent d'obtenir. Nous sommes donc assuré qu'ils remporteront encore des succès, même après les élections.

S. P.

M. King se propose de voyager avant de donner sa démission

Candidats à la succession

(Le Devoir, Montréal). — Les confidences que le premier ministre Mackenzie King a faites dans une réunion intime en fin de semaine ont clarifié l'atmosphère politique deux mois avant la tenue de la convention libérale. Il a annoncé sans équivoque son intention de se retirer à l'automne en précisant ce qu'il se propose de faire d'ici le jour de sa démission.

M. King terminera la session actuelle comme chef du gouvernement. Cela peut vouloir dire qu'il demeurera en fonc*tion une partie de l'automne. Il est,* en effet, décidé que le Parlement cessera de siéger à la fin de juin pour per*mettre aux députés et sénateurs* libéraux de préparer la convention. On tentera un grand effort pour expédier tout le programme sessionnel d'ici la fin de juin, mais il n'est pas sûr que la chose soit possible. Si le travail n'est pas terminé, la session ne sera pas prorogée, mais simplement ajournée, et les Cham*bres devront reprendre la session à* l'automne. Le règne de M. King pourrait alors être prolongé de quelques mois.

Du point de vue constitutionnel, ce n'est pas le parti qui choisit le premier ministre, mais le représentant de la couronne qui, sur l'avis de ses conseillers, invite l'homme qui parait avoir la confiance de la Chambre à former un gouvernement. C'est donc M. King luimême qui suggérera au gouverneur général le nom de son successeur lorsqu'il aura remis sa démission. M. King a indiqué qu'il se rendrait aux désirs de son successeur désigné par la convention lorsqu'il s'agira de choisir la date de sa démission. Il lui laissera tout le temps voulu pour étudier la situation et la composition du nouveau cabinet. Après sa démission, M. King conservera son siège et terminera son mandat comme député de Glengarry, mais il se retirera pour de bon de la politique active à la prochaine élection générale.

M. King a parlé à ses amis de la tournée d'adieu qu'il se propose de faire à travers le pays pour remercier la population de sa confiance prolongée avant d'abandonner le pouvoir. Il songe même à faire un dernier voyage en Europe comme premier ministre. M. King tient à partir en beauté et il voudra ajouter toute une série de fêtes et de triomphes à tous ceux qui ont déjà marqué sa longue carrière avant de s'en aller. On peut donc présumer que sa démission ne surviendra pas avant la fin de l'automne: il aura alors nettement enfoncé le record de Walpole.

Quant à ses projets d'avenir, M. King a parlé de revenir à son ancien métier, celui de journaliste. Il a dit en plaisantant qu'il lui fallait continuer à gagner sa vie. Cela veut probablement dire qu'il publiera ses mémoires par tranches dans les principaux journaux du pays comme le fait actuellement M. Churchill.

Candidats à la succession

Après les confidences de M. King, les aspirants à sa succession ont le champ entièrement libre. Ils devraient engager sous peu leur campagne en vue d'obtenir les suffrages de la convention. Les trois candidats dont il est principalement question dans le moment sont M. Louis St-Laurent, ministre des Affaires extérieures; James Gardiner, ministre de l'Agriculture; et James Lorimer Ilsley, qui est déjà un vétéran, n'a encore que 54 ans, mais MM. St-Laurent et Gardiner ont respectivement 66 et 64 ans.

C'est probablement ce facteur de l'âge des plus forts candidats qui a décidé les ministres de la jeune génération à demeurer hors de la lutte lors de la pro*chaine convention et attendre leur tour.* MM. Douglas Abbott et Brooke Claxton n'ont pas encore leur 50 ans, MM. Paul Martin et Lionel Chevrier n'en ont que 45. En laissant élire M. Saint-Laurent ou M. Gardiner à la convention du mois d'août — *la situation pourrait être un* peu différente si c'était M. Ilsley qui était choisi — ils savent qu'il se présentera une nouvelle occasion de tenter leur chance d'ici quelques années quand ils seront en pleine force. Par contre, en faisant une lutte à celui qui serait choisi, ils courraient le risque de se voir exclus du prochain cabinet et de voir leur carrière politique compromise.

La lutte semble donc pour le moment — la situation peut changer complètement au cours des prochaines semaines — devoir se livrer entre MM. Saint-Laurent, Gardiner et Ilsley.

M. Saint-Laurent parait conserver une avance considérable sur ses concurrents. On dit même que M. Howe, dont l'influence pourrait peser lourdement sur les délégués d'Ontario et même d'ailleurs, serait disposé à appuyer le ministre des Affaires extérieures. M. Howe ne'st pas candidat lui-même, semble-t-il, mais il voudra vraisemblablement assurer l'élection d'un premier ministre qui lui laisserait carte blanche dans l'administration des Affaires économiques comme l'a fait M. King. M. Ilsley aura sans doute l'appui de la masse des délégués des Maritimes, M. Gardiner celui de l'Ouest et plus particulièrement des Prairies, M. St-Laurent celui du Québec: les partisans des trois candidats feront sans doute un grand effort pour se gagner le plus grand nombre possible des délégués de l'Ontario.

M. Saint-Laurent l'emportera très probablement, mais il n'y aura probablement pas d'acclamation comme on le prévoyait il y a quelques mois.

Un amour démodé et enfantin

Atlanta, Georgie. — Les étoiles de cinéma de Hollywood ne savent pas faire l'amour à l'écran, selon l'opinion du Dr James Barbee, directeur de l'Institut des relations familiales d'Atlanta.

Lors d'une conférence qu'il prononçait au sujet de l'influence du cinéma sur les mariages américains, le Dr Barbee a affirmé que la façon américaine de faire l'amour, telle qu'on la voit sur les écrans, est puérile et démodée.

"Il n'y a pas à se surprendre si les Américains se montrent instables dans leur vie sentimentale, dit-il. Ils vont beaucoup plus au cinéma qu'ils ne lisent de livres et de revues, et le cinéma est le medium le plus puissant de communication qui soit.

"En étudiant la technique amoureuse à l'écran, dit-il, durant les dernières années, j'ai constaté que sur un très grand nombre de films, une demi-douzaine au plus dénotaient un peu d'intelligence dans les scènes d'amour. L'amour est partie intégrante et importante de notre vie d'êtres humains. Ce que nous voyons sur les écrans, ce que l'on fait passer pour de l'amour au cinéma, n'est qu'une tromperie.

Le Dr Barbee s'en est pris surtout aux comédies musicales. "Les idylles sentimentales dans cette catégorie de films sont rapides, sans raisons et enfantines. La plus grande partie des directeurs de films ne sont pas qualifiés pour montrer au public comment il doit faire l'amour. On n'a qu'à étudier les statistiques des divorces à Hollywood pour se rendre compte que j'ai raison."